

Association des  
Anciens et Anciennes Elèves de  
l'Ecole Normale d'Institutrices  
d'Arras

ISSN : 2258 - 9511

ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTRICES

SITE ESPE

7 bis rue Raoul François  
62000 ARRAS

## 2014-2015

### Sommaire

<b>Sommaire</b>	page 1
<b>Le Mot de la Présidente</b>	page 2
<b>Compte rendu de l'Assemblée Générale</b>	page 3
• rapport moral et d'activités	
• rapport financier	
• la journée amicale et le repas	
<b>Nos retrouvailles en 2015</b>	page 10
<b>Intervention de Monsieur PELAYO</b> <b>Directeur de l'ESPE Lille Nord de France</b>	page 12
<b>Intervention de Monsieur CHARLOT,</b> <b>Inspecteur d'Académie, Directeur académique des Services de</b> <b>l'Education Nationale du Pas de Calais</b>	page 20
<b>Un petit mot des anciens et anciennes</b>	page 24
<b>Photos</b>	
<b>Mots Croisés</b>	page 28
<b>Dictionnaire: L M N</b>	page 33
<b>Les soldats poètes en Pas de Calais</b>	page 39
<b>Les Statuts votés</b>	page 46
<b>Solution des Mots croisés</b>	page 9
<b>L'annuaire 2014</b>	
les Membres honoraires	page 49
le Comité d'Honneur	page 50
les Membres actifs	page 51
le conseil d'Administration	page 57

## LE MOT DE LA PRESIDENTE

Cette année, la Présidente invite les Enseignantes et Enseignants à réfléchir...

Qu'en est-il de la Formation des Enseignants après les bouleversements annoncés ?

L'avenir nous dira si, après les « Ecoles Normales », les « Instituts de Formation des Maîtres », l' « École Supérieure du Professorat et de l'Éducation » apportera une réponse aux questions que nous nous posons sur la refondation de l'École et de l'Éducation Nationale ...

Cette année, nous avons eu parmi nous pour nous renseigner:

-Monsieur CHARLOT, Inspecteur d'Académie, Directeur académique des services de l'Éducation nationale du Pas de Calais

- Monsieur PELAYO Directeur de l'ESPE Lille Nord de France

- Madame DUBOIS, Responsable pédagogique du Site d'Arras de l'ESPE

Bien sûr nous sommes ravies que « nos » bâtiments continuent à servir la cause des Enseignants (CDDP).

Nous remercions nos invités pour avoir levé le voile sur les derniers textes concernant la formation des enseignants et leur application dans notre département.

Plus que jamais il nous faut garder nos racines, notre unité ...

La Présidente

Marie Jo FENET

Promotion 1960/1964

**ASSEMBLEE GENERALE DE  
L'ASSOCIATION  
DES ANCIENNES ET ANCIENS ELEVES DE  
L'ECOLE NORMALE D'INSTITUTRICES –IUFM Nord Pas de Calais  
ESPE Lille Nord de France Site d'ARRAS**

La 67<sup>ème</sup>Assemblée générale de l'Association des Anciennes et Anciens Elèves de l'Ecole Normale d'Institutrices, devenue Centre IUFM Nord Pas de Calais, Site d'Arras s'est déroulée, comme chaque année depuis 1947, dans un esprit d'amitié et de convivialité.

Madame FENET LEROY Marie José, Présidente, accueille les personnalités présentes :

-Monsieur PELAYO, Directeur de l'ESPE Lille Nord de France  
(ESPE Lille Nord de France : Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education)

-Monsieur CHARLOT, Inspecteur d'Académie, Directeur académique des Services de l'Education Nationale du Pas de Calais

-Madame DUBOIS, Responsable pédagogique du Site ESPE d'Arras

Madame FENET a remercié pour son bon accueil, Madame GLORIEUX, qui, Responsable administrative et financière du site ESPE d'Arras, a facilité les réunions du conseil d'administration et dont l'aide nous est précieuse pour l'organisation de l'assemblée générale.

Madame FENET a également remercié les Agents et le Personnel de la maison qui reçoivent toujours les Anciennes avec gentillesse et sourires.

Elle a ensuite présenté les excuses de :

- Madame Françoise ROSSIGNOL, Vice Présidente du Conseil général retenue à Dainville
- Monsieur LAFFONT, ancien Directeur de l'Ecole Normale d'Institutrices d'Arras
- Monsieur BRELINSKI, directeur du CEJS, Centre d'Education pour Jeunes Sourds d'Arras
- Monsieur DUPILET, Président du Conseil Général
- Monsieur MARCOIN, Président de l'Université d'Artois
- Et de toutes celles qui se sont également excusées... certaines pour des raisons de santé.. d'autres parce que hors de la région.. certaines pour des rencontres familiales...

Nous souhaitons les revoir l'an prochain si possible..

La Présidente a lu les lettres des absentes, les faisant ainsi participer à notre journée d'amitié et elle a rappelé le nom des personnes disparues en 2013 .

Le bulletin 2013/2014 a donné leurs noms quand leur disparition était connue avant la parution de celui-ci.

Nous avons eu connaissance du décès de :

Madame THIEULOT -TABARLY Marie Louise le 29 juin 2013, elle fut Professeur et beaucoup d'entre nous l'ont connue

Madame WINTER Yvonne le 9 octobre 2013

Madame CHOPIN -LARRIBIERE Yvonne le 27 mars 2014, elle était notre doyenne et aurait eu 99 ans le 6 avril 2014

Madame SOURMAIL -DUPORGE Liliane le 1<sup>er</sup> avril 2014, elle fut trésorière adjointe de l'Association

Madame BROCAL (1938/1941)

Madame ALEXANDRE- ROBIN Renée (42/46) le 12 février 2014

Une minute de silence a été observée en leur mémoire.

Depuis nous avons appris le décès de Monsieur Michel HAY le 21 août 2014, dont l'épouse Françoise fut longtemps membre du conseil d'administration. Elle organisait les voyages de l'Association.

Madame Michèle VILLATTE-DELEURY (1960/64) le 20 octobre 2014

### RAPPORT MORAL ET RAPPORT D'ACTIVITES

Depuis que nous n'organisons plus de voyage, nos activités sont réduites à la tenue de l'assemblée générale statutaire, au repas amical précédé d'un apéritif et à la rédaction et la publication du Bulletin.

#### Les réunions du Conseil d'Administration

Les réunions du Conseil d'Administration qui, tout au long de l'année, permettent de suivre le fonctionnement de l'association, ont été très réduites. Ennuis de santé pour certaines et le mauvais temps parfois, ont considérablement réduit nos possibilités.

Nous avons essayé de palier ces difficultés grâce à internet, eh oui, grâce à Internet, le bulletin a ainsi été écrit, vérifié, Madame DUBOIS, Monsieur CHARLOT et Monsieur PELAYO ont joué le jeu, mais je dois dire que retranscrire leurs interventions enregistrées n'est ni facile ni de tout repos.

SI NOUS N'AVONS PLUS LE SITE Internet ! Par contre, Thérèse CLEMENT anime sur facebook un groupe « Ecole Normale d'Institutrices d'ARRAS » alors, consultez le ... mais n'oubliez pas pour autant l'association qui vous permet de vous réunir. Pour la survie de l'Association, nous avons besoin de renforcer notre conseil d'administration...

L'Association s'essouffle et si nous n'y prenons garde, elle disparaîtra faute d'adhérentes.

Pourquoi les « plus jeunes » ignorent-ils l'existence de l'Association ?

Auparavant, quand nous étions encore élèves ici, nous participions à la fête des anciennes :

Chorale, danse, théâtre...

Services divers, de la garderie, essuyer la vaisselle...

Donc celles et ceux qui ont connu cette époque devaient connaître l'existence de l'association...

Il serait si facile de laisser association et bulletin entre leurs mains...

La Présidente s'essouffle elle aussi et voudrait passer la main ...

A SUIVRE ?

### Le Bulletin

Nous devons remercier Monsieur BRELINSKI, Directeur du Centre d'Education de Jeunes Sourds d'Arras et Monsieur ROTHMAN pour l'aide efficace qu'ils nous ont apportée.

Merci à Claudie DELEFLIE et à Charline CUVILLIER d'immortaliser les temps forts de notre journée de retrouvailles par des photos que nous ne pouvons mettre en ligne faute d'activité du site internet mais qui maintenant apparaissent sur Facebook.

Merci à Patricia BOMY pour le temps qu'elle a passé non seulement comme trésorière, mais aussi pour mettre le bulletin sous enveloppe et y ajouter cette feuille qui vous permet d'être à jour de vos cotisations et de vous inscrire au repas. Elle a également réalisé les menus que vous trouverez à table et c'est elle également avec Cécile FIEVET qui est l'intermédiaire avec le traiteur concoctant nos repas..

Michèle DELLIS et Cécile font le plan de table, même si, Mesdames, vous vous faites un plaisir de les contrarier !

Claudie DELEFLIE, experte en informatique s'occupe de mettre à jour avec Patricia le listing des membres actifs et maîtrise les étiquettes

Nous ne devons pas oublier :

- celles qui ont lu et relu le bulletin pour éradiquer les fautes d'orthographe
- ni celles qui nous tiennent au courant des décès ou incidents qui couvrent l'année écoulée.
- 

Nous avons besoin de vous ! le conseil d'administration n'est que la courroie de transmission de vos apports.

### RAPPORT FINANCIER

Par Patricia BOMY, trésorière

50

Le Rapport a été approuvé par les vérificateurs aux comptes qui ont signé le cahier et l'Assemblée Générale a donné quitus à Patricia et à Cécile pour leur bonne gestion.

RUBRIQUES	DEPENSES	RECETTES	OBSERVATIONS
<u>COTISATIONS ET DON</u>		1925.00	112 cotisations (de 15 à 50 euros)
<u>INTERETS EPARGNE</u>		162.34	Baisse de taux
<u>FONCTIONNEMENT</u>	67.00		
AFFRANCHISSEMENT PHOTOCOPIES+ENVELOPPES+CARTOUCHE	49.20		
TENUE DE COMPTE	17.80		
<u>ASSURANCE MAIF</u>	186.54		
<u>BULLETINS ET ENVOI</u>	711.88		
TIMBRAGE	376.00		
IMPRESSION	180.00		
ENVELOPPES+PHOTOCOPIES	54.58		
PHOTOS	9.40		
REMERCIEMENT BON ACHAT	50.00		
COMPLEMENT: IMPRESSION ET ENVOI	41.90		
<u>ASSEMBLEE GENERALE</u>	1849.52	1749.00	
REPAS + APERITIF	1788.50		
FLEURS	24.00		
COMPLEMENT BISCUITS APERITIF	4.96		
MENUS	32.06		
<u>DONS</u>	298.00		
RETRAITE IUFM	50.00		
PEP	200.00		
GERBE DECES	48.00		
<b>TOTAL</b>	<b>3112.94</b>	<b>3836.34</b>	<b>+723.40</b>

EN CAISSE AU 31/12/2012 : 11776.81  
 EN CAISSE AU 31/12/2013 : 12500.21

RECETTE ANNEE : 723.40

Monsieur ROTHMANN et le Centre d'Education pour Jeunes Sourds sont pour beaucoup dans l'amélioration de nos finances, de même que les dons pour les cartes à cases..

Merci au nom de l'Association des anciennes et anciens de l'ENF devenue site ESPE Nord de France à la rentrée 2013..

### LE DEROULEMENT DE LA JOURNEE

#### L'apéritif et le repas amical

Il n'y a plus les jeunes stagiaires du site ESPE d'Arras pour le servir...

Alors le repas nous a été servi par le personnel du traiteur qui désormais nous accueille.

Une ambiance chaleureuse a accompagné le succulent repas préparé par le traiteur du Restaurant Carnot.

#### Au MENU :

Apéritif : Kir

Dôme de foie gras aux pêches et aux écrevisses

Parmentier de confit de canard et son aiguillette aux pleurotes

Trilogie de fromages régionaux et son mesclum aux noix et aux raisins

Verrine aux fruits rouges

Mets accompagnés de Bordeaux et un café pour terminer .

## *ASSEMBLEE GENERALE AAAEENI 6 AVRIL 2014*

### *INVITES D'HONNEUR*

Monsieur **FOURTHIN** Jean Pierre , Ancien directeur de l'IUFM centre d'ARRAS.

Madame **FOURTHIN** Véronique, professeur de musique ESPE centre d'ARRAS.

### *Promotions représentées*

1945/1949

DENECKER REAL YVONNE

1953/1957

GOUBET BOUQUET RENEE

LETURCQ PARSY MONIQUE

1958/1962

GARINIAUX LECOMTE MARIE CLAIRE

1959/1963

BLANCART DEWINTRE LOUISE

DARSIN ISRAEL YVETTE

DELLIS LINGLART MICHELE

ELSNER LUCZAK ANNA

1959/1963

LANDJERIT DEFONTE THERESE

LEROY FLAHAUT MICHELE

STRASEELE DEZEQUE LUCIENNE

1960/1963

FAILLE LACAILLE JACQUELINE

1960/1964

BOURBOUSE JONCKX JOELLE

BREVART SERGENT DOMINIQUE

BULTEL ANNE MARIE

CAFFIN BOULOGNE CLAUDIE

DELEFLIE CLAUDIE

DELOBEL CHRISTIANE

DEPLANQUE URBAIN JOCELYNE

DEWEZ GAYOT JOCELYNE

FENET LEROY MARIE.JOSE

HERBERT LAMPS MARIE.PAULE

JOMBART JACQUELINE

LEJOSNE MARIE CLAIRE

LETOR HOMBERT DANIELE

PROKOPOWICZ THUILLIER FRANCINE

VAUCHERET LAMBERT EVELINE

VILLATTE DELEURY MICHELE

1961/1965

ANSEL RENAULT FRANCINE

FIEVET LABITTE CECILE

GALATOLA DELBARRE

LEMAIRE FRANCOISE

1963/1966

MALAUQUIN SCHIANTI MARIE CLAUDE

1965/1969

CLEMENT FLAHAUT THERESE  
TALEFAISSE DIEVAL MADELEINE

1965/1970

COJEZ TOURNANT MARTINE

1967/1972

CUVILLIER CHARLINE

1968/1973

BOMY CARON PATRICIA

1970/1975

POIREL KSIEZARCZYK  
WAWER WANNEPIN FRANCINE

SOLUTION MOTS CROISES
-----------------------

**HORIZONTALLEMENT**

- 1 SOUTERRAIN
- 2 NEVEU
- 3 UD MAIGRIR
- 4 TEMPS
- 5 ECOLES
- 6 RATE ORAL
- 7 RESALI
- 8 ENF ESPE
- 9 SOSIE REIN
- 10 SAENS

**VERTICALEMENT**

- 1 SAUTERIE
- 2 DECA NOM
- 3 UN MOTIFS
- 4 TEMPLE IL
- 5 EVASE RUE
- 6 REI
- 7 RUGI OSERA
- 8 RU RASEE
- 9 IF ALPIN
- 10 NORMALIENS

## NOS RETROUVAILLES EN 2015

Date : **DIMANCHE 19 avril 2015**

Lieu : **ESPE Lille Nord de France**  
Site d'Arras  
7 bis rue Raoul François  
BP 30927  
62022 ARRAS Cedex

Horaires : 10h45 **Assemblée Générale**

Si les fidèles connaissent encore des camarades de promotion non adhérentes, il faut les persuader de nous rejoindre.. dans l'Association bien sûr, mais aussi pour de l'A G et le repas amical.

Si certaines ont besoin d'être prises à la Gare, ...le signaler...

**Les promotions à l'honneur : celles sorties en 5 et 0**

### Les adhésions en 2015

L'adhésion à l'Association se fait pour l'année civile et peut être envoyée dès réception du Bulletin.

L'inscription au repas est subordonnée au règlement de la cotisation pour les anciens et anciennes.

Deux possibilités sont offertes :

\*Etre **Membre Actif** avec une cotisation de 15 Euros

\*Etre **Membre Bienfaiteur** avec un don « supérieur » à 15 Euros

La cotisation doit être envoyée à :

Patricia BOMY  
7 rue de la Citadelle  
62123 GOUY EN ARTOIS

sous forme de chèque libellé à l'ordre de

**A.A.A.E.E.N.I. d'ARRAS CCP LILLE 1724-66 H**

**Si vous réglez votre cotisation en dehors de l'inscription au repas vous voudrez bien joindre à votre chèque, le papillon ci-joint que vous pouvez également recopier.**

Si vous préférez un ordre de virement envoyé directement aux CCP, inscrivez votre promotion à la ligne « message »

Nom (suivi du nom de jeune fille) :

Prénom :

PROMOTION :

Adresse personnelle :

Somme versée et correspondance éventuelle :

## Les adhésions et la cotisation

Lors de l'Assemblée Générale, furent évoqués les problèmes liés au non renouvellement des adhésions, à celles qui ne s'en acquittent que tous les deux ans...

Nous avons eu de nouvelles adhésions et le bouche à oreille fonctionne avec l'aide d'internet et des « copains d'avant » !

## **Quelques conseils**

### *Si vous voulez lors du repas être avec vos amis,*

bien remplir les renseignements demandés, votre nom d'épouse et de jeune fille, votre prénom et celui de votre mari (s'il vient), votre promotion complète (ex si vous êtes de la promotion rentrée en 60, votre promotion est celle de 60/64, même si vous êtes sortie en 63 pour aller à Lille ou ailleurs, car la majorité de la promo est sortie en 64)

### *Si vous voulez recevoir tranquillement votre bulletin*

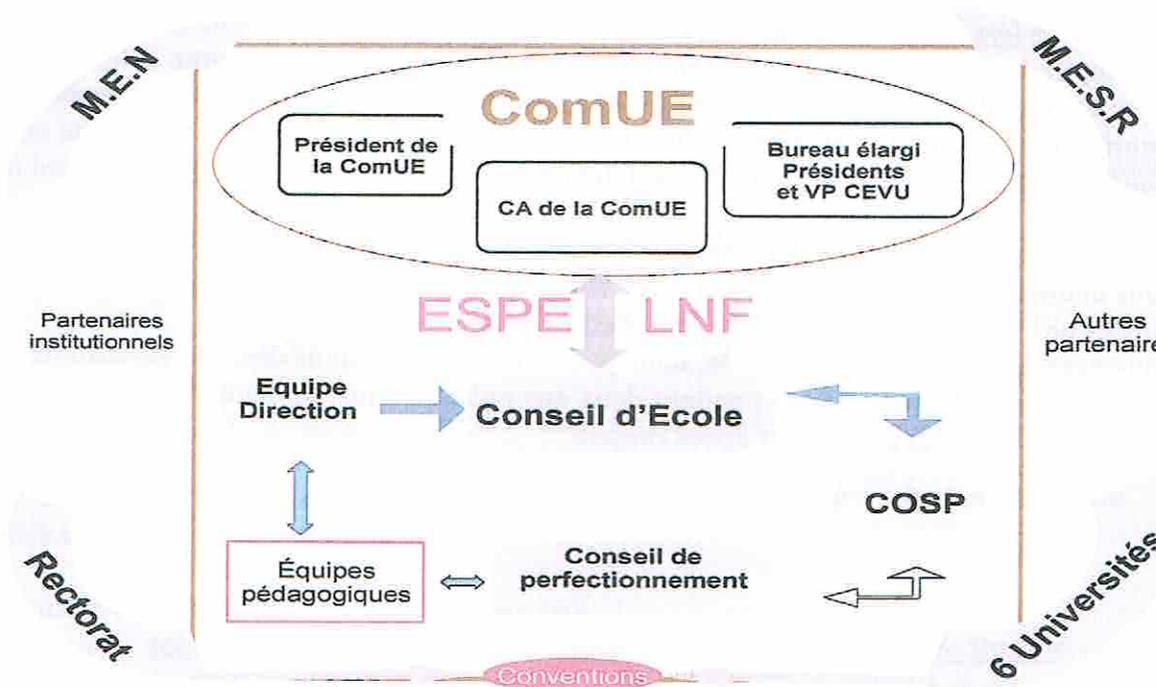
Si vous déménagez, n'oubliez pas d'envoyer votre nouvelle adresse .....

Vérifiez que l'adresse qui figure dans le bulletin ne comporte pas d'erreur...

Si vous avez connaissance d'un décès, nous prévenir car sinon nous continuons à mettre le nom dans le bulletin au moins pendant deux ans puisque nous donnons deux ans pour vous mettre à jour des cotisations après rappel.

**INTERVENTION DE MONSIEUR PELAYO  
DIRECTEUR DE L'ECOLE DU PROFESSORAT ET DE L'EDUCATION**

**ESPE LNF veut dire ESPE Lille Nord de France et vous allez comprendre pourquoi**



Je vais essayer de vous contextualiser un peu la mise en place de cette ESPE, définissant un nouveau périmètre : à la fois le périmètre géographique, le périmètre institutionnel et aussi le périmètre de formation qui a beaucoup évolué par rapport à ce que pouvaient représenter les IUFM (Instituts Universitaires de Formation des Maîtres).

Le premier point: le périmètre géographique qui s'est agrandi, il rassemble les six sites IUFM, c'est-à-dire Outreau, Gravelines, Villeneuve d'Ascq, Douai, Arras et Valenciennes. Ces sites rassemblent les formations Masters avec le parcours à la fois professeurs d'École et de Lycée. Villeneuve d'Ascq, spécifiquement le parcours encadrement éducatif c'est-à-dire les CPE (Conseillers Principaux d'Éducation) et aussi l'ensemble des Masters qui préparent au professorat pour Lycée et Collège (PLC) et ces formations sont implantés dans les six Universités régionales c'est-à-dire les universités Littoral de Dunkerque, d'Opale, Hainaut Cambrésis, Lille 1, Lille 2, Lille 3 et bien sûr l'Université d'Artois, et Villeneuve d'Ascq, spécifiquement le parcours encadrement éducatif, c'est à dire les CPE.

Cela veut dire que sur tous ces sites, il y a des formations qui sont délivrées par l'École Supérieure du Professorat de l'Éducation.

Le deuxième point, ce qu'il faut comprendre c'est que les IUFM avaient vu leurs effectifs diminuer considérablement ces dernières années pour atteindre parfois des seuils critiques comme ceux de Douai, Outreau, Gravelines. Là les effectifs sont remontés de presque 30% grâce à des milliers d'inscriptions des étudiants et nous avons cette année 4164 inscrits à l'ESPE de Lille contre 3280 à peu près sur les différents parcours de mention et les journées «Porte ouverte» sur

différents sites et dans les universités ont attiré beaucoup de demandes d'étudiants qui voulaient s'orienter vers les métiers du professorat et de l'Éducation.

## École Supérieure du Professorat et de l'Éducation Lille Nord de France



Vous avez là la répartition des sites

## École Supérieure du Professorat et de l'Éducation Lille Nord de France



Nombre d'étudiants inscrits à la rentrée 2013  
Répartition par sites

Sites ESPE		Universités	
Arras	337	Lille 1	289
Douai	114	Lille 2	123
Gravelines	138	Lille 3	522
Outreau	102	Artois	326
Valenciennes	268	ULCO	192
Villeneuve d'Ascq	966	UVHC	186



Lille 2 n'a qu'un seul master Education Physique et Sportive

# École Supérieure du Professorat et de l'Éducation Lille Nord de France

## Nombre d'étudiants inscrits à la rentrée 2013 Répartition par disciplines

CAPES	
Allemand	18
Anglais	201
Arts Plastiques	91
Documentation	39
Éducation musicale	27
Espagnol	129
Histoire géographie	206
Italien	11
Langues des signes	0
Lettres classiques	8
Lettres modernes	142
Mathématiques	114
Physique chimie	77
Sciences éco et sociales	49
Sciences de la vie et de la terre	73

CAPEPS	
Éducation physique	304

CAPET ET CAPLP	
Biotechnologie - Capet bio et génie biologique	14
Biotechnologie - Caplp santé et environnement	9
Économie gestion	70
Lettres/histoire	16
Maths/sciences	13
Sciences et techniques médico sociales (capet et caplp)	13



Vous avez là l'ensemble des masters mention PLC avec les différentes disciplines, les langues, les mathématiques, les professeurs de philosophie... et jusqu'aux masters: CAPET et CAPLP pour ceux qui enseignent dans les lycées professionnels ou lycées Techniques

Ce qui a beaucoup changé aussi c'est le périmètre du volume d'étudiants à assurer aujourd'hui c'est le périmètre de formation des ESPE  
On pourrait dire que depuis la mastérisation, les ESPE pourraient se limiter aux masters 1<sup>ère</sup> année et aux aux masters 2<sup>ème</sup> année,

Je vous rappelle qu'aujourd'hui, il y a deux conditions pour devenir enseignant être titulaire d'un master 2<sup>ème</sup> année et parallèlement avoir la certification et la titularisation du côté employeur. C'est encore un des objets de construction.

On travaille d'ailleurs beaucoup sur ce sujet avec le Rectorat, le Recteur, les deux DASEN et l'ensemble des services académiques.

Ce qui a changé, c'est le périmètre de formation, on peut s'apercevoir sur cette diapositive que l'ESPE a pour objectif de repérer voire essayer de piloter ce qui peut se passer au niveau licence, au niveau de la 2<sup>ème</sup> année de licence et au niveau de la 3<sup>ème</sup> année de licence puisque pour rentrer dans un master «Maître», il faut être titulaire d'une licence.

On a pour objectif de mettre en place deux points:

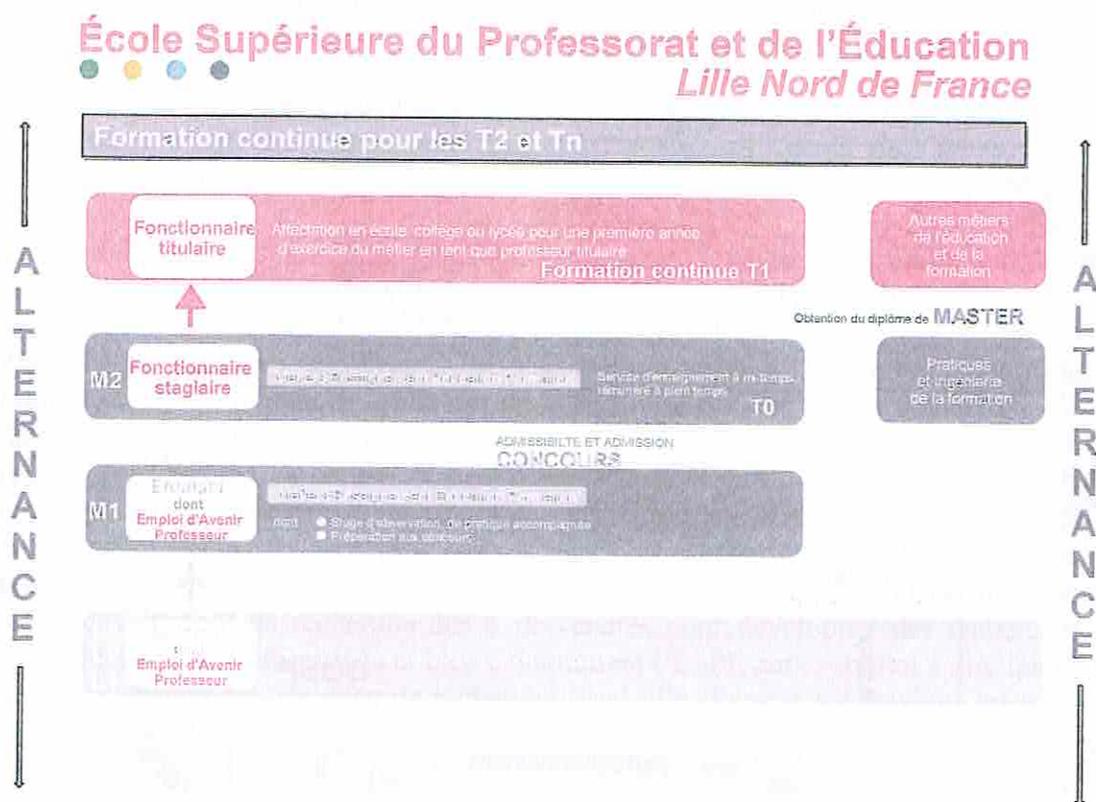
Le 1<sup>er</sup> ce sont toutes les unités d'orientation préprofessionnelle qui vont aller vers les métiers d'éducation et de la formation et là, on travaille avec l'ensemble des Présidents et des vice-présidents notamment ceux qui pilotent les formations dans les six universités.

Le 2<sup>ème</sup> point, c'est la mise en place des emplois «Avenir Professeur» que nous essayons de piloter et qui sont d'ailleurs valorisés au sein même de leurs études, c'est-à-dire que quelqu'un

qui fait une licence et a un emploi «avenir professeur» qui sera 9 heures dans un établissement, voit cette mise en stage, cette première expérience préprofessionnelle valorisée dans le sein de son cursus. On essaie de faire en sorte que la construction d'un enseignant par le développement de ses compétences, démarre le plus tôt possible.

Bien évidemment après avec le master 1<sup>ère</sup> année, le master 2<sup>ème</sup> année, le périmètre des ESPE s'est agrandi puisque l'on va aller jusqu'à la formation continue et continue des enseignants, l'ESPE sera un opérateur de service, un maître d'œuvre de la formation continue et continue des enseignants, sous la responsabilité de l'employeur c'est-à-dire du Rectorat.

Les collègues (notamment si l'on parle des services statutaires des enseignants ex IUFM aujourd'hui ESPE) sont des collègues qui ont un service qui peut aller au niveau de la L2 à L3 dans les unités de formation professionnelle, se décliner au niveau d'un master 1 et master 2 dans des formations qu'elles soient PE ou qu'elles soient PLC (selon les compétences de chacun) et être un intervenant particulier dans le cadre de la formation continue et continue.



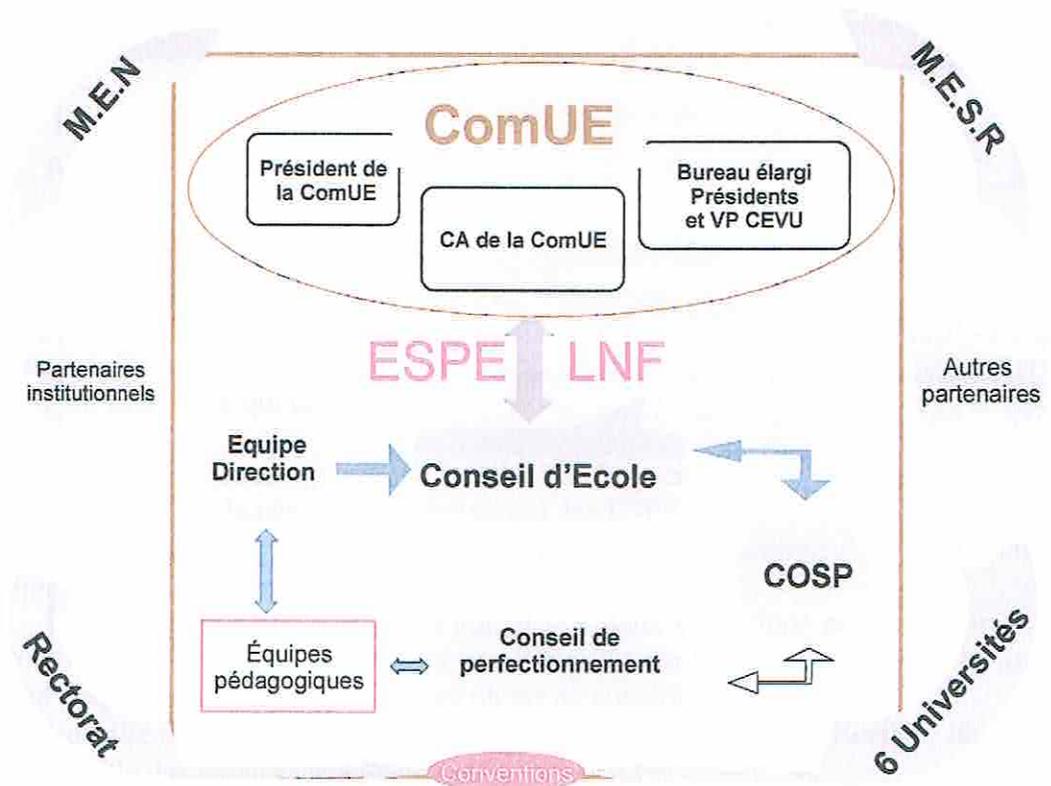
Comme vous pouvez le voir sur le schéma, de chaque côté c'est la problématique de l'alternance. La réforme et la mise en place des ESPE s'est construite et doit se construire sur une formation en alternance, plutôt une formation par l'alternance. C'est une alternance intégrative qui doit faire en sorte de brasser tous les usagers de l'ESPE, l'étudiant, l'enseignant en formation continue, c'est-à-dire de les mixer dans certains types de formation, car ils ont à apprendre l'un de l'autre et aussi de brasser l'ensemble des formateurs qui sont pluricatégoriels.

L'objectif aujourd'hui c'est d'impliquer de plus en plus les formateurs de terrain, les conseillers pédagogiques de circonscription, les tuteurs, les chefs d'établissement.. dans la formation de l'enseignant.

Si la réforme des ESPE réussit dans le cadre de la refondation de l'Ecole, je crois que passera par cette problématique de l'alternance qu'il nous faut construire. Cette formation en même temps se nourrir, s'ancrer sur les travaux de la recherche et sur le terrain. On améliorera les rapports, les communications entre les formateurs universitaires – qui peuvent être des enseignants chercheurs qui eux vont délivrer une diplomation du niveau master2 qui dit master = niveau Bac+5) et tous les maillons de la chaîne jusque sur le terrain, (ce d'établissement, tuteurs, collègues..). c'est fondamental. C'est le fond de la réforme de l'ESPE et ça évolue tout doucement

Cela n'a pas été facile de mettre en place les ESPE. Des articles de presse ont signalé que certains ESPE ont eu beaucoup de difficultés à se mettre en place parce que les contextes politiques, stratégiques ne sont pas les mêmes selon les académies.

Pour l'académie de Lille, jusqu'au mois de janvier 2013, le projet n'était pas clair, avait beaucoup de conflits entre les présidents d'université, où allait-on mettre l'ESPE, est-ce que l'on allait le laisser au sein de l'ARTOIS? ou une autre université..? Le choix qui a été fait était ambitieux.



Avec la mise en place des communautés des universités et d'établissements, ce qui auparavant étaient les PRES (Pôles de Recherche et d'Enseignement Supérieur), le choix a été fait de placer l'ESPE - arrêté de juillet 2013- au sein de la Communauté des universités et d'établissements Lille Nord de France, c'est la communauté qui rassemble les 6 universités, les grands établissements et grandes écoles de la région.

C'est fondamental parce qu'en construisant une formation qui soit partagée entre l'ensemble des 6 universités qui avaient des pratiques différentes, nous évitons les problèmes de budget et d'attribution des responsabilités, problèmes que rencontrent certaines académies qui ont choisi de rester dans une seule université. Une université qui n'abrite pas l'ESPE

revendique toujours par exemple le droit d'avoir ses étudiants chez elle, or aujourd'hui les 4000 étudiants dont je vous ai parlé tout à l'heure sont bien inscrits à l'ESPE – COMUE Lille Nord de France - leurs diplômes de Master seront délivrés par la communauté, ils seront signés par le Président de la COMUE Lille Nord de France, en fait l'ESPE a été ce qui a permis la fondation de la COMUE qui avait beaucoup de mal à se mettre en place dans notre région, c'est ce qui a permis aux 6 Présidents d'avoir quelque chose de commun, cela les oblige à dialoguer sur l'ensemble des formations... un scoop, c'est que la COMUE va être accueillie au 1<sup>er</sup> étage dans les bâtiments du 365 rue Jules Guesde de Villeneuve d'Ascq au plus tard au 1<sup>er</sup> septembre et l'ESPE sera au rez de chaussée et au second.

Dans cette ESPE, les organismes de pilotage, avec au milieu le conseil d'école et dans ce conseil d'école, des représentants des 6 universités, des représentants de l'employeur, (par exemple Monsieur Charlot qui a présidé le dernier conseil d'école), des élus, des PU, des Maîtres de conférence, des représentants de tous les personnels, il y a aussi des personnels extérieurs qui ont été désignés par le 1<sup>er</sup> conseil d'école, par exemple 2 représentants d'universités belges... des directeurs ou des responsables d'institut de formation en Belgique.

C'est le conseil d'école qui va examiner, valider l'ensemble des maquettes. Quand le conseil d'école aura validé les maquettes de formation, elles seront votées à l'étage du dessus par la COMUE et son conseil d'administration: les 6 présidents d'université et un bureau élargi aux vice-présidents en charge des formations dans chaque université, (c'est avec eux que l'on discute de l'harmonisation des maquettes sur les différents sites géographiques, etc....)

Ce conseil d'école c'est lui qui au sein de l'école va être force de proposition, dont les avis ont des chances d'être validés puisqu'en son sein sont déjà les présidents d'université...

Sur le schéma, à droite vous voyez COSP c'est-à-dire Conseil d'Orientation Scientifique et Pédagogique, c'est un organe de décision, de proposition qui est très fort pour une ESPE. C'est là où l'on va choisir les orientations stratégiques, en terme de politique de formation, de recherche ... par exemple au dernier conseil d'orientation scientifique et pédagogique, on a pris une position sur les orientations en matière de recherche. L'ESPE ne fera pas le choix d'avoir sa propre équipe de recherche et le 11 avril, il y aura les assises régionales de la recherche en Education, la stratégie de l'ESPE va être de s'appuyer, d'aider, de financer l'ensemble des équipes de recherche des 6 universités pour développer des recherches en matière d'éducation et de formation et bien évidemment l'ESPE aura son mot à dire quand on va cofinancer, dynamiser ces axes de recherche, ceci afin d'éviter les tensions au sein des différents laboratoires dans les campagnes d'emploi, de recrutement des enseignants chercheurs..

L'objectif est vraiment de créer une dynamique collective sur les problématiques de recherche dans l'éducation formation et ce en partenariat bien évidemment avec le Rectorat, avec le CARDI, avec tout ce qui relève du numérique, l'idée est de faire le lien entre l'innovation recherche et l'innovation de terrain...

Nos formations doivent s'appuyer sur l'alternance, sur les compétences des collègues de terrain mais elles doivent aussi se nourrir des savoirs produits par la recherche. Bien évidemment on a des Conseils de Perfectionnement, on a une équipe de direction, Madame Dubois en fait partie, elle copilote la mention Professorat d'Ecole avec Stéphan Mierzejewski...

L'ESPE est comparé aux facultés de Médecine où l'on forme des praticiens, on est sous la responsabilité de deux Ministères regroupés maintenant en un seul, ce qui montre la collaboration entre l'université et tous les services de l'Education nationale.



**Question:** *les chiffres annoncés sont ils ceux des étudiants inscrits ou des étudiants reçus? Les agrégés sont ils inclus?*

**Réponse:** ceux des étudiants inscrits, on prépare à un master mais nous sommes tributaires du nombre de postes dans le concours, il y a environ 1300 étudiants de MA, en PE 499 postes au concours, donc il y aura environ moins d'un sur deux qui seront admis, avec sur le MA, 60 à 65 % de reçus au niveau du master 1<sup>ère</sup> année. Cela veut dire qu'il y a des étudiants qui vont passer en Master 2 sans être lauréat d'un concours et là aussi on a une responsabilité par rapport à eux, quel type de réorientation, (même s'ils peuvent se représenter au concours) vers quel type de débouché professionnel. On sait que les collectivités territoriales auront besoin de cadres pour encadrer les rythmes scolaires par exemple (dernière demande de certaines communautés d'agglomération), il y a les IRTS... cela va évoluer lentement, les universités sont déjà sur ces créneaux là par l'intermédiaire de certains masters.

Pour ce qui est des agrégations, on a fait le choix globalement des préparations aux agrégations internes. Concours internes, concours externes vont rejoindre finalement le périmètre de l'ESPE dès l'année prochaine.

Pour ce qui est des agrégations externes, c'est plus compliqué, il ne faut pas se le cacher, Beaucoup des étudiants qui sont inscrits à l'ESPE, ne sont donc plus inscrits dans les universités. Par exemple ceux qui sont dans les mentions PLC, sont inscrits dans leurs universités respectives, aujourd'hui ils ont inscrits à l'ESPE, c'est autant d'étudiants que les universités n'ont plus. Imaginez leurs inquiétudes puisque notamment dans les sciences humaines et sociales, il y en a à l'Artois, à Lille III... Un exemple: un master d'histoire qui n'est pas un master enseignement, il y a ceux qui s'orientent vers «la recherche» même si les débouchés professionnels (sauf enseignant chercheur) sont rares et ils préparent l'agrégation externe... Les universités sont donc très attentives à ce que nous allons faire. Nous avons 4 mentions dans l'accréditation de nos formations: le PE, le CPE, Professeur Lycée/collège, et Pratiques et Ingénieries de formation. Au dernier conseil d'école on a mastérisé la formation en ASH, c'est à dire que ceux qui s'orienteront vers cette formation de maître spécialisé auront la certification de l'employeur mais ils auront la possibilité d'obtenir un diplôme de master en 2<sup>ème</sup> année.

**Question:** *les professeurs étrangers qui interviennent?*

**Réponse:**

C'est dans une optique européenne, l'«eurorégion»... nous avons dans les mots clés indiqués dans le schéma, l'internationalisation des formations. Dans les débouchés professionnels, il peut y en avoir à l'international.. on a aujourd'hui un parcours PE international, avec des stages à l'étranger... dans les mentions PLC, il y a aussi des étudiants qui partent à l'étranger.. En éducation physique et sportive, certains étudiants travaillent au Chili, au Canada... dans des instituts d'éducation, dans des écoles... et qui sont passés par des masters français. L'international c'est pour la formation mais aussi pour la recherche. Il y a également des modèles à l'étranger, au Québec par exemple...

**INTERVENTION DE MONSIEUR CHARLOT**  
**INSPECTEUR D'ACADEMIE,**  
**DIRECTEUR ACADEMIQUE DES SERVICES DE L'EDUCATION NATIONALE,**  
**DIRECTEUR DES SERVICES DEPARTEMENTAUX**  
**DE L'EDUCATION NATIONALE DU PAS-DE-CALAIS**

C'est avec beaucoup de plaisir que je viens, j'avais préparé une intervention sur l'Ecole supérieure du professorat et de l'éducation mais le directeur de l'ESPE l'ayant présentée de manière brillante, je vais plutôt aborder ce qui est nouveau par rapport à l'Ecole dans le département.

Il me paraît important, en terme de nouveauté, de vous parler de la promulgation de la Loi d'Orientation et de Programmation pour la refondation de l'Ecole de la République, qui a inscrit comme priorité : la Formation des Enseignants.

Le métier d'enseignant est un métier qui s'apprend. Il faut arrêter de penser que le métier d'enseignant se découvre sur le terrain. Tous les systèmes éducatifs performants sont ceux qui ont revisité et qui ont investi dans la formation des enseignants.

Le système éducatif français est celui qui est le plus inégalitaire. Si les compétences moyennes des élèves ont très peu baissé, la dernière enquête du programme international de suivi des acquis des élèves (PISA) a mis en avant l'augmentation des écarts entre les élèves issus des catégories socioprofessionnelles favorisées et ceux issus de catégories socioprofessionnelles défavorisées. Et ceci est encore plus prégnant dans le département du Pas-de-Calais.

Cette loi est aussi celle qui redonne au premier degré une vraie priorité, je la résumerai en trois mots : le législateur a souhaité que l'école devienne « juste » pour tous, « exigeante » pour chacun et « inclusive ».

Je vais essayer de reprendre chacun des mots :

L'école juste pour tous, l'objectif est de lutter contre le déterminisme social, particulièrement marqué dans notre département. La ministre a souhaité bien sûr des nouveaux programmes pour l'école avec un Conseil Supérieur des Programmes qui réfléchit et concevra les programmes ; mais aussi, au travers des programmes, c'est d'avoir le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, au lieu de raisonner toujours en termes de connaissances, on va aussi raisonner en terme de compétences, les deux sont en interaction. La résolution de problèmes va être le moteur de celle-ci .

Un exemple : on distingue un cardiologue expérimenté d'un cardiologue novice, le premier va être capable de vous faire un diagnostic en l'espace de deux minutes parce que son expérience lui permettra de reconnaître le problème, d'en extraire le diagnostic. Le novice va repasser tous ses cours et, en balayant les différentes hypothèses, mettra un peu plus de temps. Le diagnostic établi sera le même, compte tenu de la qualité de la formation, mais il y en a un qui va aller plus vite parce qu'il a classifié les situations rencontrées.

Les compétences c'est par exemple savoir lire c'est bien, mais l'essentiel c'est plutôt de comprendre ce que l'on lit.

Savoir résoudre un problème de mathématiques, je dirai savoir faire des additions, des multiplications, des soustractions, c'est bien, l'important c'est aussi de savoir raisonner.

L'autre point qui est important et qui est nouveau : ce sont les nouveaux cycles à l'école élémentaire et maternelle.

Pour information, l'école maternelle devient un cycle à part entière (non plus à cheval entre la grande section et le CP) : le cycle des apprentissages premiers. Vient ensuite le cycle des apprentissages fondamentaux : CP - CE1- CE2 et la grande nouveauté c'est le cycle des approfondissements : CM1 - CM2 - 6ème. Toute la scolarité obligatoire est organisée en terme de cycles, avec un dernier cycle qui concerne le collège : 5<sup>ème</sup>- 4<sup>ème</sup>- 3<sup>ème</sup>.

Vous voyez, on est un peu revenu sur ce concept d'école fondamentale, maternelle, école élémentaire, collège et donc la maîtrise du socle commun de compétences et de culture. A la fin de la scolarité obligatoire, tous les élèves doivent l'avoir acquis.

L'autre point sur lequel je veux insister, une école juste pour tous, deux exemples dans le département du Pas de Calais sur lequel on est en train de travailler :

La première opération s'appelle « plus de maîtres que de classes » et nous avons eu la chance de voir de nombreux Inspecteurs généraux avec des questionnements sur ce qui se faisait dans le Pas de Calais dont nous voulons faire une terre d'innovation grâce aussi à l'ESPE avec qui nous avons travaillé. « Plus de maîtres que de classes » a été repéré par le Ministère sur des stratégies qui ont été développées dans le département.

Les bilans que l'on peut avoir sur les six mois de fonctionnement :

- 1) lorsque l'on échange avec les équipes des écoles qui bénéficient des dispositifs, elles sont toutes enchantées, je n'ai que des échos positifs ;
- 2) lorsque j'en parle avec les Inspecteurs d'éducation nationale, ils disent que c'est excellent, qu'il faut continuer dans ce sens ;
- 3) les représentants des personnels me disent aussi c'est excellent, il faut poursuivre. L'an dernier vous en aviez prévu 36 en terme d'école, cette année vous n'en faites « que » 18, il faut continuer... c'est une bonne idée ;
- 4) le dernier plaisir, c'est quand les élus me disent pourquoi vous n'en faites pas chez moi aussi parce que c'est important.

Je crois que nous sommes vraiment sur un bel enjeu, on est en train de revisiter entièrement le métier d'enseignant, on le re-questionne et vous comprenez bien l'importance de l'investissement que l'on a à faire là-dessus avec l'ESPE parce que revisiter le métier de la formation, cela nécessite aussi un accompagnement par la formation...

Quand vous mettez deux enseignants dans la même classe, vous êtes en train de dire que l'époque napoléonienne est révolue, jusqu'à maintenant « un maître, une classe », seul maître à bord, on est en train de travailler autrement pour avoir un autre regard, c'est-à-dire comment on regarde l'enfant en train d'apprendre, qu'est ce qui fait qu'à un moment donné, il évite les apprentissages, il ne cherche pas à rentrer dans les apprentissages.

C'est notre objectif et le département va encore s'impliquer dans cette opération en créant 18 postes supplémentaires.

La nouvelle demande de la Ministre pour «une école juste pour tous », c'est la volonté de scolariser les enfants de moins de 3 ans, sur les territoires accueillant les élèves en grande difficulté sociale.

- 21 -

Pour repérer les territoires, nous avons travaillé sur le revenu fiscal médian. Pour information, nous devons être à 17000 € de revenu fiscal médian dans le département, et sur Arras, certains quartiers sont en dessous de 7200 € et certains territoires donnés du département sont en dessous de 4200 € annuels. Par exemple, quand, sur un territoire, 50 % de la population a un revenu fiscal médian inférieur à 11000 €, nous sommes alors en dessous du seuil de pauvreté.

De plus, 3 territoires ont été repérés dans le département pour être préfigurateurs de la nouvelle Education Prioritaire: les secteurs des collèges Langevin de Boulogne, Langevin-Wallon de Grenay et Vauban de Calais. Une deuxième vague, en 2015, arrêtera la nouvelle carte. L'évaluation de ces réseaux ainsi que la co-éducation avec les familles devront être repensées pour devenir formatrices.

J'ai relevé cet aspect dans votre bulletin dans le chapitre « recommandation adressée à l'élève qui reçoit le présent cahier » en 1917, où l'on demandait à l'élève de noter là où il était plus « habile et plus instruit » qu'il ne l'était précédemment...

Un des objectifs d'une école exigeante pour chacun est de travailler sur la formation continue des enseignants, les moyens dédiés à la formation des enseignants ont été réduits pendant plusieurs années, maintenant nous recréons lentement la formation des enseignants et l'objectif est aussi d'augmenter le niveau de qualification. C'est pour cela que, en ce qui concerne les maîtres spécialisés, l'idée qu'ils obtiennent un Master 2 est intéressante.

Un autre point est la formation continue des Directeurs d'école, puisque cette année nous avons reformés 100 nouveaux directeurs d'école. L'an dernier nous les avons formés sur le climat scolaire, et cette année nous avons plus travaillé sur le rôle du directeur d'école, comme animateur pédagogique et non pas uniquement dans un rôle administratif.

L'objectif étant de montrer que l'on est une équipe, au service de la réussite des élèves dans lequel les enseignants sont partie prenante, contrairement à ce qui était écrit en 1917. En 1917, on pensait que la réussite ne pouvait provenir de l'élève lui-même et alors l'enseignant n'est jamais considéré comme un recours possible, c'est l'enfant qui doit être comme son propre recours car c'est son « devoir »...

Je vous annonce que le département a conçu un site à destination exclusivement des directeurs d'école. L'objectif étant d'aider les directeurs d'école dans leurs missions bien sûr administratives mais au-delà, la particularité de ce site est qu'il sera interactif. Nous pouvons donner des éléments de réponse aux questions posées par les directeurs, si possible en moins de 48 heures. Ce site a aussi pour objectif de faciliter la partie administrative dans la mesure du possible.

École inclusive, l'objectif c'est de faire vivre la Loi de 2005 concernant les enfants en situation de handicap. Rendre l'enfant acteur de ses apprentissages. L'inclusion c'est l'école qui doit s'adapter à l'enfant avec une vraie volonté de plus en plus affirmée de créer des dispositifs à l'intérieur de l'école : ce sont les classes d'inclusion scolaire (CLIS) où les enfants seront dans les classes ordinaires à des moments donnés c'est l'unité locale d'inclusion scolaire (ULIS) dans les collèges et ce sont les classes annexées pour les IME et les ITEP.

Et le dernier point c'est le département qui s'est engagé dans une innovation qui s'appelle « dispositif 6<sup>ème</sup> inclusive ». Au lieu d'orienter précocement les enfants vers les SEGPA, on leur laisse une année supplémentaire pendant laquelle on leur permet de rester dans leur collège « ordinaire » tout en laissant tous les moyens à la SEGPA. L'objectif est de permettre à un moment donné de retravailler sur l'opération « plus de maîtres que de classes » sur la partie collège c'est-à-dire que le maître spécialisé vient travailler avec ses collègues professeurs de collège pour pouvoir mieux prendre en compte la grande difficulté scolaire .

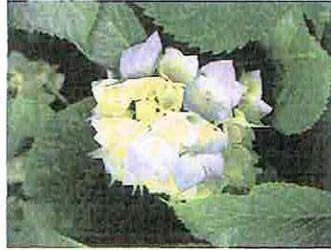
Le Recteur a présenté cette innovation en décembre, au Directeur général de l'enseignement scolaire et en mars nous avons eu le plaisir que ce projet soit donné en exemple à d'autres recteurs.

La volonté est d'essayer que le système accueille tous les élèves et les fasse tous progresser.

Utilisons le passé pour construire un avenir plus performant et plus équitable.

Merci de votre attention.

## Un petit mot des anciens et anciennes



### **Evelyne VAUCHERET LAMBERT (1960/1964)**

La fête des Anciennes m'a permis de retrouver de vieilles camarades avec un grand plaisir.

### **Jacqueline JOMBART (1960-1964)**

Le plaisir était au rendez vous des 50 ans de sortie de notre promo.

### **Max LAFFONT**

Je vous remercie pour votre aimable invitation à participer à votre Assemblée annuelle mais en dépit du plaisir que j'aurais eu d'être présent, les années qui passent n'améliorent pas ma motricité. Je serai donc avec vous par la pensée.

### **Danièle QUEMENER LAMBERT (1960/1964)**

Par mail

Ce soir j'ai voulu te faire un coucou pour te dire que dimanche je penserai à toi et aux autres « anciennes » qui seront présentes au repas....Bien sûr j'aurais aimé être parmi vous, mais c'est un peu loin, la date ne correspondant pas avec une éventuelle visite dans le nord...j'ai gardé assez longtemps des contacts avec Anny Bosc, Michelle Richard, Marie-Thérèse Aubry, Jeanne Marie Duhamel, Evelyne Lambert est venue m'a rendu visite à Nice ...J'ai aussi retrouvé Marie-Thérèse Petit qui mettait beaucoup d'animation dans la classe, assise auprès de Maria Bihet, la perle matheuse qui agaçait Marie-Paule Lamps par ses facilités (mais qui ne se quittaient pas). Il eut été plus facile d'évoquer tout ceci de vive voix, dommage !! Demande aussi à Danièle Hombert si elle se souvient de la cavalcade dans les rues d'Athènes après une soirée à danser en plein air pour rentrer à l'heure ?.. je suis toujours en contact avec Josiane Caron, Mauricette Blaud et Francine Pruvost... j'espère que nous aurons l'occasion de nous retrouver...

### **Lucienne SIMON PENNEL (1946/1950)**

C'est fini ! (Comme Capri !)

Je suis triste de ne plus assister à l'AG du 6 avril et aux retrouvailles, ma mauvaise santé ne me permet plus les déplacements.

Bravo pour le bulletin !

Bonnes retrouvailles.

Bien cordialement.

### **Thérèse GRANDAMME DORLEANS (1944/1948)**

Un engagement m'empêche d'être parmi vous.

Merci à toutes celles et ceux qui se dévouent pour l'association  
Avec l'assurance de mon attachement à l'Ecole Normale

**Colette CONTER MARTIN**

Je ne pourrai être présente à la fête du 6 avril étant retenue ce jour par d'autres obligations prévues de longue date mais je serai de tout cœur avec vous par la pensée. Je me suis mariée, vous voudrez bien prendre note de mon changement d'identité Cordialement et, je l'espère, à 2015 !

**Marie-Thérèse VANDEVILLE DECROIX (1962)**

Merci à celles qui immortalisent notre cher passé  
Amitiés sincères.

**Denise POLLET GUERLET (1945/1949)**

Toujours aussi heureuse de recevoir le bulletin mais attristée d'apprendre le décès de Paule LALART (Mme HENDRICX) et de Georgette VIDRIL (Mme LAMARRE) qui étaient de ma promo.

Un grand merci aux dévouées pour la parution du bulletin de l'Association.

**Eliane STRADY LANGLET**

Ma santé s'étant altérée au cours de cette dernière année (je souffre de la maladie de Parkinson depuis 16 ans), je vous prie de bien vouloir accepter ma démission du groupr des Anciennes de l'Ecole Normale (filles) d'Arras.

Cordialement

**Jeanne THIERENS DEFOSSEUX (1941/1945)**

Marchant difficilement et ne me déplaçant qu'à l'aide d'un déambulateur à roulettes, je ne peux malheureusement pas assister ni à l'Assemblée Générale, ni au repas du 6 avril prochain et je le regrette profondément !

« Les ans en sont la cause » !...

Je penserai à vous toutes ce jour-là et je souhaite aux « Anciennes » de l'EN une journée formidable.

Très sincèrement

**Janine DEGORGUE GAY (1947/1951)**

Pour la troisième année consécutive, nous ne pourrons être des vôtres le dimanche 6 avril prochain, et le regrettons vivement. Nous craignons d'ailleurs qu'il en soit de plus en plus souvent ainsi maintenant.

Car l'âge et les petits soucis de santé auxquels nous ne pouvons échapper, font que les voyages nous fatiguent de plus en plus vite. En plus des obligations associatives et familiales qui nous retiennent souvent à Orléans dans les premiers jours d'avril.

Nos félicitations, toujours renouvelées, et nos remerciements, toujours les plus chaleureux pour le Bulletin si riche, que nous dévorons avidement dès qu'il arrive, avec beaucoup d'émotion, et plein de sentiments partagés !

Le plaisir de tant de souvenirs égrenés, de tant de jolies photos, de tant d'interventions destinées à nous maintenir « dans le bain » ; de tant d'anecdotes et de nouveautés, mais aussi la tristesse d'apprendre le décès des Anciennes qui nous quittent peu à peu. Celui de Paule Hendricx Lallart (promo 1945/49) nous a particulièrement touchés. Nous étions si heureux, mon mari et moi, de les retrouver tous deux, elle et son mari, de nombreuses années de suite, pour passer ensemble cette journée mémorable si

assidument fêtée. Nous ne les oublierons pas.

Puissent l'Association continuer à vivre longtemps, en dépit des difficultés croissantes, et le Bulletin si apprécié, continuer à nous relier à cette chère ENF d'Arras, quittée depuis ...63 ans, mais jamais oubliée.

Bon courage à tous les animateurs et réalisateurs

Bonne journée du 6 avril, joyeuse et ensoleillée

Nous penserons bien à vous tous

**Marie Claire GUEQUIERE FIERS**

Merci pour le bulletin (que je lis et relis) avec plaisir.

Il m'est impossible d'assister au repas cette année- le séjour prévu chez notre fils à Brest ne peut être reporté.

Je penserai à vous

Cordialement

**Jeanine RIQUIER (1951/55)**

Pour raisons familiales (double anniversaire) je n'assisterai pas au repas. Vous m'en voyez désolée ! Et quel plaisir de voir qu'en 1920, les élèves de 12 ans écrivaient avec si peu de fautes d'orthographe !

Le bulletin de l'Association me ravit toujours autant.

Avec mes amitiés et mon admiration pour votre dévouement.

**Raymonde VASSE FONTAINE (1938/1941)**

Tout d'abord un très grand merci pour votre si gentil courrier. Hélas je pense avec regret, que je ne pourrai pas, cette année encore, assister au repas, mais je ferai l'impossible pour être présente, cette fois à la réunion qui précédera. Mon pauvre mari est toujours retenu hélas, à l'EHPAD d'Achicourt.

Je vous assure de toutes mes amicales pensées et vous embrasse très fort.

**Liane SALGUES BILOT (1946/1950)**

J'ai eu le grand plaisir de recevoir à Millau, Denise Bulot en 2003, Marie José Fenet en 2010 et Andrée Berthiaux (Septier) en 2009 et 2012.

A l'occasion du Nouvel An, je suis très contente d'avoir des nouvelles de toutes les anciennes normaliennes que j'ai revues de 2002 à 2009, aux retrouvailles.

Merci à toutes celles qui travaillent pour nous procurer le plaisir de recevoir le bulletin attendu avec impatience en février. Il nous rappelle notre chère Ecole Normale.

**Danièle COUPAYE FABIJAN (1959/1963)**

Suite au dernier bulletin, je vous fais parvenir une photocopie d'un diplôme et d'une médaille appartenant à mon mari pour la prochaine série « histoire » sur la guerre 1914-1918.

J'espère que ce document y trouvera une place car c'est avec émotion que nous l'avons découvert et acheté chez un brocanteur de notre ville.

Soyez assurée de mes remerciements anticipés.

**Danièle CHOPIN, fille de Madame CHOPIN LARRIBIERE**

Maman va sur ses 99 ans et ne peut plus se déplacer.

Elle habite désormais chez moi.

Elle espère que la réunion annuelle se passera bien. Elle a eu plaisir à prendre

- 26

connaissance du bulletin. Elle a eu la surprise d'un courrier d'une ancienne élève, Michèle Parmentier qui lui a fait énormément plaisir.

J'ai une mauvaise nouvelle à vous annoncer : Paulette GOTTRANT née HUGUES d'une promotion antérieure est décédée le 15 mars dans sa 102<sup>ème</sup> année.

Avec toutes les amitiés de maman...

*Yvonne est décédée le 27 mars 2014*

**Francis MARCOIN**

Président de l'Université d'Artois

Je vous remercie de m'avoir adressé le bulletin annuel de votre association et pour l'invitation à votre prochaine assemblée générale...

Je vous souhaite donc une excellente journée de retrouvailles et je profite de cette occasion pour vous annoncer que **nous venons de jeter les bases d'un centre d'études sur l'histoire de la formation des maîtres, lequel s'occupera notamment de conserver et valoriser les fonds d'ouvrages conservés (et quelquefois sauvés) sur le site d'Arras (certains de ces ouvrages venant du Nord). Le centre aura également pour mission de recueillir des témoignages et des documents relatifs à cette histoire.**

Dans cette perspective, **nous souhaitons nouer des relations de travail avec votre amicale et profiter de la riche mémoire qu'elle représente....** Dans l'Académie de Lille, les écoles normales ont tenu une place considérable dont il s'agit de rendre compte. **Il reste sans doute beaucoup d'archives privées (cahiers d'élèves, documents de travail, etc..) qui auront besoin d'être recueillies.**

Je vous remercie d'avance pour l'annonce que vous pourrez faire de cette initiative et de l'aide que pourront nous apporter vos adhérentes.







*Pour apprivoiser les mots, il faut les soupeser, les regarder, jouer et sourire avec eux et aussi se souvenir...*

L\*

## Langue vivante:

*Langage, lettres, parler, code...*

Mademoiselle DUFOUR, professeur d'Allemand 2ème langue, tellement gentille, renonçait toujours aux interrogations écrites(déjà très rares) après quelques protestations des élèves de la classe. Nous avions cours le lundi matin et après une grande sortie, nous n'avions pas beaucoup travaillé nos leçons.

Qui m'a dit que je parlais "anglais" comme une écossaise ! et nous a appris Frère Jacques en anglais....

## Madame LAVOISY:

Les cours de Madame Lavoisy nous donnaient bien du souci.

Peu douées en Musique et très serrées dans une petite salle, nous avions tendance à copier sur la voisine en dictée musicale. Il fallait donc passer derrière le tableau pour que la note compte, elle était très diminuée, comparée aux autres jours!

Promo 53-57

J'ai découvert le plaisir de la Musique, l'utilisation du guide chant, l'histoire de la musique( et le solfège) grâce à Madame Lavoisy et je lui en suis très reconnaissante; cela m'a été très utile dans ma carrière en Maternelle. Je continue à déchiffrer, à chanter et faire chanter, tout cela grâce à ce qu'elle m'a appris.

Promo 62 65

## Les Lendits:

*Foire du Moyen Age mais aussi mouvements sportifs tous ensemble ...*

Une fois par an ou tous les 2 ans; il s'agissait de mouvements d'ensemble avec toutes les écoles de la ville d'Arras avec un défilé dans les rues de la ville.

Claudie, Francine, Anne Marie, Joëlle,(promo 60-64)

## Libertine:

*Esprit fort, incrédule, dévergondée, dissolue, débauchée...*

Libertines, nous ne l'étions guère: «Légères» mais non court vêtues!!! Nous arpentions la rue Saint Aubert à la découverte de territoires inconnus.

## Littérature:

### *Lettres, oeuvres, critique..*

C'est Madame COLAS qui m'a donné le goût des livres et de l'écriture.  
Promo 65-70; Bac A

C'est aussi avec Mademoiselle MAROT et Voltaire, l'affaire Callas...

## Lundi.

### *1er Jour de la semaine*

Pour être à l'heure à 10 heures, il fallait courir et passer la passerelle au plus vite.  
Avec les valises s'il vous plait !

## Lumière:

### *Clarté, électricité, éclat..*

Dans les dortoirs, les lumières étaient éteintes à 21h.30 ou 22h. Dans les périodes du bac ou des révisions, beaucoup d'entre nous «pilaient» sous les couvertures.  
Jocelyne et Danielle (promo 60-64)

M\*

## M comme Madame!....

### *Dame, femme, épouse...*

Banal me direz-vous. Pas pour les normaliennes que nous étions: ma promotion est la 45-49. MADAME, pour nous, c'était Mademoiselle FLAMANT à qui, au sortir de la guerre, on avait confié des adolescentes pour en faire des INSTITUTRICES!!! Dans cette période d'inconfort matériel, de pénurie alimentaire, les internes que nous étions voyaient peu leurs parents (peu de moyens de communication); notre directrice a su être un mentor soucieux de la réussite de nos études mais aussi et surtout de notre épanouissement et dans ce MADAME, on sentait beaucoup de respect et de gratitude. J'ai retrouvé cette déférence envers une autre grande DAME de l'Ecole Normale, Madame SIMONIN.  
Yvonne DENECKER.

## Madame:

C'était ainsi que nous appelions notre directrice. Nous étions très respectueuses.

Ce qui m'a surpris à mon arrivée à l'Ecole Normale, c'est que tout le monde appelait notre Directrice 'Madame', et que l'on se mettait au garde à vous dès que l'on entendait ce mot « Madame »

## Madame *MANESSE*:

J'ai bien connu Madame MANESSE. Elle a été mon inspectrice quand j'étais maître formateur à l'école Raoul François. J'ai su, il y a peu de temps, qu'elle est décédée et j'en suis très triste.  
J. DEPLANQUE URBAIN

## Mademoiselle:

*Célibataire, fille, miss...*

Mademoiselle Fabre: notre professeur d'Histoire Géographie en 1 ère année, que j'ai retrouvée en dernière année et qui nous a accompagnées lors du voyage en Grèce. C'est toujours avec beaucoup d'émotion que je l'évoque car j'ai appris son décès par un accident de la route pour rentrer chez elle; je sais qu'elle a été enterrée à La Roche sur Yon, son pays d'origine. Elle m'a fait découvrir l'Histoire comme une matière qui nous parle des gens de l'époque et non comme une série de dates et d'événements successifs. Je me souviens d'une leçon d'essai sur Louis XIV!!

C.Fievet promo 62-66.

## Mademoiselle *MARTIN*

Qui se souvient de Mademoiselle Martin, de ses exercices à trous, de ses souris ?

Pour nous qui empruntons le train venant de la Côte, nous la retrouvions le lundi matin.

Un jour, les garçons, taquins, avaient ouvert la cage de la souris qui ne quittait jamais sa maîtresse...

Quel remue ménage dans le wagon jusqu'à ce que celle-ci (la souris) soit retrouvée coincée entre deux valises !

## Madison:

*Homme politique américain ?non, Ville des Etats Unis?non: danse en ligne très à la mode dans les années 60*

La détente durant les inter-classes.

Les galeries en ont un bruyant souvenir!!

## Mai:

*Mois de l'année, printemps..*

Joli mois de mai, le temps du bronzage est revenu, le temps des révisions aussi. Nous nous préparons aux épreuves de fin d'année, pour faire honneur à nos aînés.

## Maître, Maîtresse

*Celui qui commande, gouverne, celui qui enseigne, professeur  
personne d'un savoir, d'un art supérieur  
personne titulaire de certaines charges*

autant de définition qui peuvent s'appliquer aux professeurs, enseignants que nous avons rencontrés  
..Madame Masclef,... Madame GIRARD.. .Monsieur Petit...

## Marcottage:

### *Bouturage...*

dans le jardin disparu au profit de la salle de sport

## Mathématique, maths:

### *Cartésien, logique, rigoureux, exact, précis, scientifique...*

Qui se souvient de Monsieur Marquis et de ses glissades quand il avait trouvé la solution aux problèmes...

Rappelez vous Monsieur Cucheval qui gardait nos fiches de renseignements dans le tiroir du bureau de la classe et nous interrogeait au tableau le jour de notre anniversaire !..

Marie Jo, promo 60/64

## Ménage:

### *Entretien, lavage...*

De 7h. À 8h., selon les services du réfectoire; une demi-heure chaque matin.

Corvée quotidienne! Munies d'un balai, de chiffons, nous arpentions les couloirs et les grandes galeries pendant 30 minutes. Certaines, collées, avaient le privilège de nettoyer les vitres!

Jocelyne et Danielle, promo60-64

J'ai le souvenir d'un jeudi après midi où nous étions quelques unes dans cette situation et nous nous interpellions au premier étage et chantions pour nous entraîner au travail, ce qui ne plaisait pas à tout le monde car la colle devenait une récréation .

Promo61-65

## Mère:

### *Maman, mater, supérieure..*

Normalienne qui était entrée à l'Ecole Normale avec le même numéro au concours l'année précédente, "mère pédago"...

## Microscope:

### *Instrument d'optique, composé de plusieurs lentilles qui sert à regarder les objets très petits..*

Qui se souvient de Monsieur PETIT, Prof de Sciences qui nous mettait face à face avec des « cellules », nous faisait disséquer de pauvres petites grenouilles et qui nous entraînait au "jardin" pour apprendre le marcottage... où dans les fossés des remparts pour mettre en route notre « hercier »....

## Mirages:

### *Hallucination, illusion, attrait, séduction, rêve...*

Comme les "Mirages", nos voisins de l'ENG, groupe mythique de guitaristes de l'époque 60/64, qui a enchanté nos "sauteries" à l'ENG

Francine 60/64

ou à l'ENF, souvenez vous de Madame SIMONIN et ses remarques sur les "colliers"  
Marie jo 60/64

## Mode:

*Genre, vogue, style, convenance...*

Tout cela en même temps, les couettes, les jupes plissées, les jupes courtes, les cheveux crépés...

## Monsieur :

*Titre donné par civilité à tout homme à qui l'on parle ou à qui l'on écrit.*

Monsieur Marquis, notre prof de Maths, aimait glisser le long du tableau quand il trouvait les réponses plus vite que les élèves, n'est ce pas Maria, Danièle, Marie Paule?

## Morale :

*Science qui enseigne les règles à suivre pour faire le bien et éviter le mal...*

Nous avons quelques rappels par nos professeurs quand nous nous comportions en « élève » mais il nous a fallu nous calmer et , diplôme obtenu, enseigner les « cours » de Morale qui étaient encore au « programme » quand nous avons débuté...  
promo 1960/64

## Moule:

*Forme, modèle, type...*

Moule dans lequel il fallait se couler pour se conformer à l'image de la *normalienne*.

## Mur:

*Paroi, clôture, enceinte, obstacle...*

Qui l'eût cru, certaines faisaient le "mur", eh oui mais chut!..

## Musique:

*Harmonie, mélodie, chant, refrain, disque...*

Enseignée par Madame LAVOISY, avec les morceaux qu'il fallait jouer au piano devant toute la classe. Nous nous exercions dans la galerie ou à côté du réfectoire.  
Promotion 65- 69

C'est ainsi que j'ai utilisé le "guide chant", instrument qui m'a été bien utile dans ma carrière en Maternelle.  
Promo 61- 65

Musique est pour nous synonyme de Madame LAVOISY, à qui l'on pense avec affection et respect. Nous lui souhaitons de belles années musicales.

La chorale et ses déplacements en Allemagne, en Angleterre... des 45 tours...  
Et pourquoi ne pas jouer «et j'entends siffler le train» sur le piano de la grande galerie entre deux cours ou pendant une récréation...  
Promotion 60 - 64



## Napoléon

### *Empereur des Français (1804-1815)*

Non, tout simplement une des filles de notre promo qui s'était confectionné son célèbre chapeau pour une soirée déguisée, le surnom « Napo » lui est resté

## Noël:

### *Fête, nativité..*

Je me souviens des bouteilles de vin sur la table et que l'on pouvait fumer pendant le repas.  
Thérèse, promo 65-69

Nous avions un repas amélioré et nous avons le droit de parler sans crainte de réprimande...  
Joëlle, Claudie, Anne Marie, Francine. Promo 60-64

C'était un moment festif que nous partagions entre les élèves de la promo, nous chantions des chants de Noël et j'en ai gardé d'excellents souvenirs.  
Cécile. Promo 61-65

## Normalien:

### *Elève de l'Ecole Normale des Garçons, Ecole Normale d'Instituteurs*

Normalien, c'est mon copain,  
je l'aime bien;

Je me souviens de baisers échangés avec un normalien dans un cinéma. J'ai été bien punie: il m'a refilé son rhume.(il y a prescription).  
D.M.

Beaucoup d'entre nous ont formé des "couples pédagogiques" et cela dure encore, nous leur souhaitons une heureuse retraite.  
Promo 61-65.

## Nourriture:

### *Alimentation, nutrition, vivres, repas cuisine..*

Nous mangions bien dans notre "réfectoire" qui n'était pas encore "salle à manger", et si nous n'avions pas la télé, nous avions l'oeil sur le lave vaisselle et ses serveurs et parfois quelques aperçus de la vie du personnel...

## Numéro:

### *Chiffre, nombre, numéro d'ordre..*

Celui que nous avions lors de notre entrée ou notre sortie de l'Ecole normale, lors du concours ou lors du CFEN...

## Les soldats poètes en Pas de Calais

poèmes tirés du Recueil « Poètes DANS la Guerre »  
de Pierre Givey

*Merci à Michel Carpentier, Président de la Section locale du Pas de Calais de l'Association de l'Ordre des Palmes académiques, de nous avoir permis de piocher dans le recueil de poèmes présenté par Pierre Virey, professeur agrégé honoraire, lors de la journée passée à Givenchy en Gohelle et Vimy le 4 novembre 2008 pour une commémoration du 90ème du 11 novembre 1918.*

Pierre Virey nous a donné ce commentaire :... "cette compilation refuse de parler d'alliés ou d'adversaires. Ils nous livrent ici d'une même voix les mêmes angoisses, les mêmes souffrances."

Poète allemand ayant vécu les sanglants affrontements de Notre-Dame de Lorette :

Edlef KÖPPEN écrit

Notre-Dame de Lorette

Un jour durant s'immerger dans le calme  
Un jour durant reposer la tête dans la fraîcheur des fleurs  
Et laisser retomber les mains  
Un jour rêver : rêver plein de chansons,  
Doux comme noir velours,  
Tout au long du jour, ne pas tuer.

Dans les moments de repli vers des zones moins menacées, on faisait de longues marches, on restait quelque temps dans les villages non loin du front.. Un poète britannique raconte son cantonnement dans une ferme d'un village non loin de Béthune nous dit

Frédérick William HARVEY

GONNEHEM

Mais de Gonnehem que nous faudra-t-il dire un jour ?  
On y est arrivés, tard le soir, et fourbus  
D'une longue marche, et l'on nous a donné un lit  
De douce paille. Et puis, au matin,  
Sortant du sommeil, qu'a-t-on vu qui pendait-  
Paillettes luisant dans le soleil  
Sur un ciel d'un bleu uni- des branches, encore des branches  
Des cerises d'un rouge éclatant, humides de rosée,  
Pleines de la fraîcheur de l'aube, gorgée de soleil,

Et que nous avons mangées, après les avoir payées.  
Il y avait ne petite cour intérieure,  
Sur laquelle un noyer donnait son ombre, Cette ferme était un écrin de paix  
inviolable-  
Et je me demande si sous cet arbre aujourd'hui  
On voit encore les poules en méditation ?  
Les murs blancs de chaux sont-ils toujours parés de roses éclatantes  
Et l'eau coule-t-elle encore de la petite fontaine ?  
Je me demande si ce chien est toujours là qui sommeille...  
Un jour il nous faudra revenir pour nous en assurer.

Mais aucune prière n'évite de bondir à l'assaut en direction des tranchées ennemies,

V MAZAND

dédié au Colonel DRIANT, des chasseurs à pied

#### L'assaut

Debout dans la tranchée où plonge la mitraille,  
Brandissant l'alpenstock en guise de drapeau,  
Héroïque berger d'un sublime troupeau,  
L'officier des chasseurs est prêt pour la bataille.

Les Diables bleus sont là, tapis sous la muraille,  
Poings crispés, l'oeil au guet, les nerfs à fleur de peau,  
Attendant le signal du lever de rideau :  
Tels les eût enfantés le cerveau d'un Detaille.

Le drame maintenant se déroule aux enfers :  
Rapides corps à corps et cliquetis de fers,  
Rauques gémissements sous le masque de toile.

C'est l'assaut sans merci, C'est la lutte au couteau.  
En deux bonds, les chasseurs sont maîtres du plateau.  
Puis...le calme renaît dans la nuit sans étoile.

Patrick MacGILL

poète irlandais, évoque un paysage dans le secteur de Loos-en-Gohelle

#### Fusée éclairante

Une fusée éclairante s'est emparée du ciel  
Par-delà Loos fracassé sous les obus,  
Et tombe en millions d'étincelles  
Sur un étang près du bosquet de Hulluch.

Instant de lumière dans le ciel,  
Qui s'évanouit le temps d'un souffle,  
Et meurt, comme meurent les hommes  
Sur les vastes déserts de la Mort.

Le même poète écrit dans un estaminet à Noeux les Mines

### **Après LOOS**

(au café Pierre Leblanc, "Nouex les Mines"  
veille de la Saint Michel, 1915)

**Hier encore, était-ce bien hier  
Qu'ils partaient tout gaillards sur la grand-route ?  
A présent, leur corps est sous l'argile,**

**Sept verres de pinard on commandait  
Pour six braves, les copains et puis moi -  
Aujourd'hui, on n'en commande plus que trois.**

**Des croix blanches proprettes  
Qui de nuit ont l'air bien seulettes,  
Disent où sont les copains morts.**

**De fiers lurons c'était,  
On ne les verra plus  
Verres à la main à Nouex-les-Mines.**

**Des types de première bourre c'était,  
Qui tout gaillards partaient sur la grand-route-  
Hier encore, était-ce bien hier ?**

**John McCRAE**

poète canadien, lieutenant-colonel dans le corps de santé britannique, se souvient

### **Dans les plaines de Flandre**

**Dans les plaines de Flandre les coquelicots frissonnent  
Entre les croix, alignements sans fin,  
Qui disent où nous sommes ; et là-haut dans le ciel  
Vaillamment les alouettes poursuivent leurs tirelis,  
A peine audibles au sol sous cette canonnade.**

**Nous nous sommes les Morts. Hier encore  
Nous vivions, nous sentions l'aube et voyions rougeoyer le couchant,  
Nous aimions, étions aimés ; à présent nous gisons  
Dans les plaines de Flandre.**

**A vous de poursuivre notre combat contre l'ennemi :  
Recueillez le flambeau de nos mains défaillantes  
Portez-le haut et fier.  
Et si, à nous les Morts, vous manquez de parole,  
Nous ne dormirons pas,  
Bien que croissent et multiplient**

41.

**Les coquelicots  
Dans les plaines de Flandre.**

Un jeune lieutenant parle dans un sonnet, de l'infirmière major d'un Hôpital sans doute installé, comme souvent, dans une église désaffectée..

à Mme G..., Infirmière Major

**Dans le candide envol de sa coiffe angélique,  
Autour des lits blancs où dorment les blessés,  
A pas menus, avec des gestes compassés,  
Elle va, souriant à leurs rêves épiques.**

**Maintenant elle est faite aux odeurs de la clinique:  
Sans crainte elle veille au chevet des trépanés;  
Son coeur ne s'émeut plus quand, les nerfs convulsés,  
Dans un spasme dernier, meurent les tétaniques.**

**Elle sait, quand il faut, les mots consolateurs  
Qui bercent la souffrance et chassent les rancœurs.  
Dans le jour équivoque, aux teintes opalines,**

**Que des étroits vitraux tamisent doucement,  
Sa Croix-Rouge sur son corsage, par moments,  
Semble une fleur de sang au creux de sa poitrine.**

Herbert READ évoque lui le sort de ces autres victimes de guerre que furent les réfugiés rencontrés sur les routes traînant leurs chargements:

**Les Réfugiés**

**Silhouettes sans voix aux têtes inclinées  
Elles voyagent sur la route:  
De vieilles femmes, incroyablement vieilles,  
Leurs hardes sur une charrette à bras.**

**Elles ne pleurent pas  
Leurs yeux sont trop profonds pour les larmes.**

**Les ont dépassées en toute hâte  
Des processions d'artilleurs en retraite,  
Des chariots de bagages, des cavaliers pressés.  
Les voilà qui avancent péniblement  
Avec l'arrière-garde d'une armée brisée.  
Nous retiendrons l'ennemi jusqu'au soir,  
Et elles avanceront,  
Sans voix, s'enfonçant dans les ténèbres derrière nous,  
Seule la charrette qui grince  
Trouble leur douloureuse sérénité.**

Un poète français anonyme raconte "les Gueules cassées"

### Les blessés de la trogne

Ce sont les blessés de la trogne  
Du Val-de-Grâce, joyeux fous.  
Riant de leur sort, sans vergogne,  
Ce sont les blessés de la trogne.  
revenants du monde où l'on cogne,  
De leurs pansements tous jaloux,  
Ce sont les blessés de la trogne  
Du Val-de-Grâce, joyeux fous.

Face jamais qui se renfrongne,  
Bouche en tulipe ou ... bouche en trou!  
Nez à greffer...-Cherchez l'ivrogne?...-  
Face jamais qui se renfrongne,  
Oeil de cristal, pas un ne grogne,  
Et tous ils tiendront jusqu'au bout!  
Face jamais qui se renfrongne,  
Bouche en tulipe ou ... bouche en trou!

Voici les Blessés de la trogne  
Du Val-de-Grâce, joyeux fous.  
Narguant la Censure qui rogne,  
Voici les Blessés de la trogne:  
Allons! Civils! Au garde-à-vous!

Mais toutes ces horreurs ont soulevés des doutes et Marc Larréguy de CIVRIEUX qui devait tomber près de Verdun, écrit:

Marc Larréguy de CIVRIEUX

### Mes ennemis

Ce n'est, certes pas vous! O soldats étrangers!  
Qui séparent les monts, les forêts et les fleuves,  
Vous qui fraternisez dans les mêmes épreuves,  
Laisant derrière vous orphelins, parents, veuves...  
Lorsque vous succombez après d'affreux dangers!

Pendant que nos tyrans convoitent des lambeaux,  
Dans l'Etat de la Mort il n'est nulle frontières...  
Nous gisons, côte à côte, aux mêmes cimetières,  
Après avoir lutté pendant des nuits entières  
Pour conquérir la Paix eu fond de nos tombeaux!

Mes ennemis? C'est vous! Gouvernants timorés,  
Qui prenez sans péril une pose de gloire,  
Et, dans cette moisson sanglante de l'Histoire,  
Ne songez qu'à vous seuls en parlant de victoire

O vous, dont les vertus sont des vices dorés!

Vous qui poussez au meurtre et nous assassinez!  
- Hypocrites dévots au coeur de frénésie!  
Je voudrais démasquer toutes vos hérésies  
Et faire palpiter- parmi mes poésies-  
La vengeance de ceux que vous avez damnés!

7-9 février 1916

Mais après ces rencontres avec ces poètes disparus ,il y a des textes qui, malgré le temps qui passe, restent d'actualité:

Joseph LEFTWICH , poète anglais d'origine juive polonaise a écrit:

### La Guerre

De par le monde  
La guerre fait rage.  
Terre, mer et ciel  
Tressaillent de l'entendre gronder.  
Elle foule aux pieds,  
A chaque pas,  
Un million d'hommes,  
Un million de morts.

Nous disons que nous devons  
Ecraser le Hun,  
Ou que sinon, ce sera  
La fin du monde.  
Mais nous ne sommes pas moins qu'eux  
Des Huns  
Tous les hommes sont des Huns,  
Qui combattent et massacrent des hommes.

Et si nous gagnons,  
Et si nous écrasons les Huns,  
Dans vingt ans  
Il nous faudra combattre leurs fils,  
Qui se dresseront  
Contre notre victoire,  
Ignominie de leurs pères,  
Leur propre ignominie.

Et si nous renversons du trône  
Leur Kaiser,  
Ils y rétablirons son fils,  
Ou quelqu'un de semblable.

Si c'est nous qui par la guerre vainquons,  
La guerre est une force,

Et d'autres à leur tour  
Recourront à la force.

Alors de par le Monde  
La guerre à nouveau fera rage.  
Terre, mer et ciel  
Tressailleront de l'entendre gronder,  
Elle foulera aux pieds,  
A chaque pas,  
Des millions d'hommes  
Des millions de morts.

Citation de Pierre Virey

"Mais quelle histoire à la lumière de ce que nous avons entendu?"

N'y eut-il pas, non pas une, mais deux grandes guerres. Celle des gouvernements, des Etats-Majors, des stratégies et des politiques et de plus en plus de marchands de canons, et puis une autre, celle des hommes, celles de humbles et vaillants coqs de combat poussés l'un contre l'autre.... C'est la guerre de ces hommes qui habite ma mémoire et m'a conduit à établir une anthologie personnelle..... Ces poèmes nous ont engagés dans une méditation sur les grandes questions que l'humanité se pose depuis toujours: Pourquoi le Mal? Quel est le prix d'une vie? Cette vie a-t-elle un sens? Et si elle n'en n'a pas, peut-on lui en donner un ? Et lequel? Qu'est-ce que l'homme? Quel est son devenir et celui de sa "civilisation"?

Le message de ces poètes est le même ... vers un message de fraternité universelle..."

*Nous espérons que cette partie du bulletin "les poètes dans la guerre" vous a intéressées et vous a autant émues que nous...*

**Statuts ASSOCIATION DES ANCIENNES ET ANCIENS ELEVES DE L'ECOLE NORMALE ET DE L'IUFM Nord  
Pas de calais , ESPE Lille Nord de France Site d'Arras**

=====

Déclaration du 12 mai 1947, revue le 25 avril 1960 puis en 1975 , puis le 18 juin 1989, puis le 9 avril 2006  
le 7 avril 2013 et enfin le 6 avril 2014

**Article 1,**

Entre les anciennes et anciens élèves de l'Ecole Normale d'Institutrices du Pas de Calais et de l'IUFM Nord –Pas ce Calais est fondée une société qui prend le nom de : Association des anciennes et anciens élèves de l'Ecole Normale d'Institutrices et de l'ESPE Lille Nord de France- Site d'Arras.

**Article 2**

La société est formée par les membres actifs qui peuvent être : les anciennes et anciens élèves de l'Ecole Normale et de l'IUFM Nord –Pas de Calais-Site d'Arras, le personnel actuel ou ancien de l'Ecole Normale et de l'IUFM Nord –Pas de Calais- Site d'Arras, ainsi que les écoles annexes et d'application, les élèves d'une autre Ecole Normale, d'un autre IUFM ou d'une ESPE.

**Article 3**

L'Association a pour but d'entretenir des relations cordiales entre les anciennes et anciens élèves de l'Ecole Normale et de l'IUFM Nord- Pas de Calais- Site d'Arras et d'établir un lien permanent entre eux , l'Ecole Normale, l'IUFM Nord Pas de Calais et l'ESPE Lille Nord de France, site d'Arras

**Article 4**

L'Association a son siège à l'ESPE Lille Nord de France, Site d'Arras, 7 bis Rue Raoul François 62022 Arras

**Article 5 :**

Les ressources de l'Association se composent :

- 1) Des cotisations annuelles dont le montant est fixé annuellement en Assemblée générale
- 2) Des dons et subventions

**Article 6 :**

Les cotisations doivent être payées d'avance pendant le premier trimestre de l'année civile.

**Article 7**

Tout membre qui aura négligé de payer sa cotisation pendant deux années consécutives sera, après avertissement, considéré comme démissionnaire.

**Article 8 :**

Un membre qui, pour quelque raison que ce soit, cesse de faire partie de l'Association, n'a droit à aucun remboursement.

**Article 9 :**

L'Association est administrée par un conseil comprenant : Madame la **Responsable ou Monsieur le Responsable pédagogique de l'ESPE Lille Nord de France- Site d'Arras**, Membre de Droit, et **15 membres** élus pour 3 ans également choisis parmi les anciennes et anciens élèves de l'Ecole Normale d'Institutrices, de l'IUFM Nord- Pas de Calais et de **l'ESPE Lille Nord de France Site d'Arras**.

**Article 10 :**

Un conseil choisit parmi les 15 membres élus, une Présidente ou un Président, une Vice-Présidente ou un Vice-Président, une ou un Secrétaire, un ou une Secrétaire Adjoint(e), une Trésorière ou un Trésorier, un Trésorier ou une Trésorière Adjoint(e).

L'Assemblée générale peut nommer à la majorité des membres présents, des Président(e)s ou Vice président(e)s, des membres honoraires.

Les membres du Bureau sont rééligibles. Les membres du conseil d'administration ne peuvent recevoir du fait de cette fonction aucune rétribution ni remboursements de frais de mission ou de représentation.

**Article 11 :**

Tout membre du conseil d'administration qui, sans excuse valable, aurait manqué trois réunions successives, sera considéré comme démissionnaire de ses fonctions. L'Assemblée générale peut révoquer les membres du Conseil si la question figure à l'ordre du jour.

**Article 12 :**

Une Assemblée générale aura lieu chaque année à **l'ESPE Lille Nord de France- Site d'Arras**, sauf cas de force majeure.

**Article 13 :**

Les membres du Conseil d'Administration se seront réunis d'avance pour préparer l'ordre du jour de la réunion.

**Article 14 :**

Le Conseil rendra compte de son administration à l'Assemblée générale.

**Article 15**

Les élections des membres du Conseil d'Administration ainsi que les votes de l'Assemblée ont lieu au scrutin secret ou à main levée.:

**Article 16 :**

L'Assemblée générale examine la situation financière présentée par la trésorière ou le trésorier, vote sur le compte-rendu et le projet de budget et détermine chaque année l'emploi des sommes disponibles. Elle peut attribuer des fonds à la création et à l'entretien d'une bibliothèque réservée aux membres de l'Association, aider les membres qui traverseraient des circonstances difficiles et employer ses ressources à toute activité qui vise l'article 3.

**Article 17 :**

L'Association devra, au moins une fois par an, publier un bulletin ou une circulaire, qui contiendra les comptes-rendus des réunions, les documents et renseignements d'un intérêt général pour les sociétaires.

**Article 18 :**

L'Assemblée générale peut prononcer, après enquête du Conseil d'Administration, l'exclusion d'un membre qui aurait commis une faute atteignant la dignité du corps enseignant ou dont l'activité aurait été contraire aux intérêts de l'Ecole laïque, sous réserve que la question figure à l'ordre du jour.

**Article 19 :**

Les statuts pourront être modifiés, en Assemblée générale, à la majorité des deux tiers des votes exprimés, au scrutin secret ou à main levée, le projet de modification ayant été au préalable communiqué à tous les membres par la voie du bulletin ou par circulaire.

**Article 20 :**

**En cas de dissolution, les fonds restés libres, après l'acquittement des dettes de l'Association seront remis à la Jeunesse au Plein Air du Pas de Calais.**

**Article 21 :**

Si l'Association modifie ses statuts, elle devra redemander à l'autorité compétente, l'autorisation légale (loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901).

La Présidente

un autre Membre du Bureau

Marie José Fenet

Patricia Bomy

## MEMBRES HONORAIRES

**Madame FOURGEAUD Colette**  
45 Rue des Boulets  
75011 PARIS

**Madame GARBE Jeanne**  
Rue de l'hippodrome  
62000 ARRAS

**Madame LAMPIN – RAVELET Monique**  
10 Rue de Blairville  
62123 RIVIERE

**Madame MARIAGE – THERY Marcelle**  
10 Rue Nungesser et Coli  
62000 ARRAS

## COMITE D'HONNEUR

*Monsieur le Directeur de l'ESPE Lille Nord de France*

*Monsieur le Directeur Académique du Pas de Calais*

*Madame la Directrice de l'ESPE d'ARRAS*

Les Directeurs et Directrices de l'Ecole Normale d'Institutrices ou de l'IUFM d'ARRAS qui ont favorisé le rayonnement de l'Association depuis sa création

*Mademoiselle NIVOLEY 1<sup>ère</sup> Directrice*  
*Mademoiselle BLANC*  
*Mademoiselle GARNIER*  
*Mademoiselle MARIE (1914/1930)*  
*Madame FABRE 1930*  
*Madame FRANCOIS*  
*Mademoiselle FLAMANT 1945/1958*  
*Madame LEGENDRE 1958/1962*  
*Madame SIMONIN 1962/1974*  
*Monsieur LAFFONT 1974/1978*  
*Madame MANESSE 1978/1991*  
*Monsieur RICHEZ*  
*Monsieur FOURTHIN*  
*Madame DAVID*  
*Madame PASQUIER*  
*Madame DUBOIS*

Les anciens Economes puis Intendants

*Madame VERRIER DE LABAUME*  
*Mademoiselle VARLET*  
*Madame VERGERETTE VARLET*  
*Mademoiselle AUBIER*  
*Mademoiselle MATHIEU*  
*Madame BODILIS*  
*Mademoiselle PALOUX*  
*Madame MARTINEZ*  
*Monsieur GALAN*  
*Monsieur MONTFRIER*  
*Monsieur STUBERT*  
*Monsieur RAOUT*  
*Madame GLORIEUX*

Les anciennes Présidentes

*Madame BETREMIEUX*  
*Madame DELDICQUE*  
*Madame DENECKER - Présidente d'Honneur*  
*Madame PLOUVIN*

# ANNUAIRE 2014

1933 / 1936	Mme DUFOURMENTELLE – MARTIN Aline 91 Av. J.F Kennedy	62000 ARRAS
1934 / 1937	Mme DE SAINTE MAREVILLE – PERICAUD M. Ange Résidence Les Roses 3 Rue du Professeur Langevin	51200 EPERNAY
1936 / 1939	Mme GUILLEMANT – DEGOND Liliane 98 Avenue de la République	37170 CHAMBRAY LES TOURS
	Mme PETIT – TACQUET Jeanne 65 Rue Grassin - Balédans	62000 ARRAS
1937 / 1940	Mme LAFONTAINE – DETOEUF Huguette 22 rue du Val de Tourame	13770 VENELLES
	Mme TAQUIN – ZEDDE Denise 46 Rue de Pierrefonds	62223 ST LAURENT BLANGY
1938 / 1941	Mme BROCAL – DELVALLEZ Félicie Résidence St Jean de Luz 33 Allée Pascal	62000 DAINVILLE
	Mme VASSE – FONTAINE Raymonde Rés. Vauban Apt 22 11 Rue de l'Abbé Halluin	62000 ARRAS
1941 / 1945	Mme THIERENS – DEFOSSÉUX Jeanne 51 Rue de la Perche	62300 LENS
1942 / 1946	Mme MAROT Madeleine 114 Impasse Germon	62400 BETHUNE
1944 / 1948	Mme GRANDAMME – DORLEANS Thérèse 18 Rue Messager	59130 LAMBERSART
	Mme HUGO – STIEVENARD Julienne 87 Rue du Dr Laënnec	62110 HENIN BEAUMONT
1945 / 1949	Mme DAMBRINE – ROBILLARD Liliane 23 rue A. Lefebvre	62670 MAZINGARBE
	Mme DENECKER – REAL Yvonne 3 Voie du Jura	62217 BEAURAINS
	Mme DESRUELLES – DELELIS Josiane 1211 Route nationale	62117 BREBIERES
	Mme GUIGNARD – DELABY Ginette 13 Rue Picasso	86530 NAINTRE
	Mme LAMARRE – VIDRIL Georgette 1858 Bd du Corail La Galinette	83250 LA LONDE LES MAURES
	Mme POLLET – GUERLET Denise 9 Cité des Castors	62250 MARQUISE
1946 / 1950	Mme BULOT Denise 784 Rue Jean Jaurès	62700 BRUAY la BUISSIÈRE
	Mme SALGUES – BILOT Liane 48 Place Frédéric Bompaire Le Méridien	12100 MILLAU
	Mme SIMON – PENNEL Lucienne 123 Rue Jean Jaurès	62330 ISBERGUES

1947 / 1951	Mme DEGORGUE – GAY Janine 93 Rue du Petit Chasseur	45000 ORLEANS
	Mme DUBOIS – COQUEMPOT Yvonne 21 Rue Anatole France	62380 LUMBRES
	Mme TRIBOUT – MAILLARD Renée 4 Chemin des Ecussons	62220 CARVIN
1948 / 1952	Mme CHAMALY – DESSERTENNE Madeleine 23 « Le Vignaou » Chemin de l'Establerie	83440 CAILLAN
	Mme LEROY – BODELLE Liliane Apt 221 Rés. L'Orée des Frénes 20 avenue de l'Europe	59139 WATTIGNIES
	Mme MANS – ORVANE Nicole 76 rue de Marqueffles	62172 BOUVIGNY BOYEFFLES
	Mme SEPTIER – BERTHIAUX Andrée 22 Rue du Mélantois	59133 SECLIN
1949 / 1953	Mme LOOCK – DUPUIS Monique 180 Chemin de la Calade	83230 BORMES les MIMOSAS
1951/1955	Mme CERF – GUILBERT Micheline 110 rue du 8 mai	62221 NOYELLES/SS/LENS
	Mme RIQUIER – MERLIER Jeannine 2 Le Manillet	62560 MERCK ST LIEVIN
	Mme WIDENT – DUBOIS Françoise 65 Rue Basse La Jumelle	62120 AIRE sur la LYS
1951 / 1956	Mme LEGRAND – ORIENT Colette Appt 26 Rés Pagnol 1 Allée des Lauriers blancs	62520 LE TOUQUET
	Mme LEMAIRE Lyliane 11 Rue de la Belle Lune	62600 BERCK sur MER
1952 / 1956	Mme DAUCOURT – LEPOIVRE Madeleine 54 Faubourg d'Arras	62450 BAPAUME
1953/1957	Mme GOUBET – BOUQUET Renée 31 Rue d'Agnez	62144 HAUTE AVESNES
	Mme LETURCQ – PARSY Monique 2 Rue Léon Vasseur	62450 BAPAUME
1954 / 1958	Mme ANTOGNARELLI – BOUCLET Monique 30 Boulevard F Faure	92320 CHATILLON
	Mme FOURNIER – BAILLY Henriette 4 Chemin du Détour	62120 AIRE sur la LYS
1955 / 1959	Mme DEHAMEL – BERTOUT Jacqueline 60 Rue Pascal	62730 MARCK
	Mme ISAAC – ROUCOURT Geneviève 12 La motte aux Vents	62179 WISSANT
	Mme MOREL CONSADIN Marguerite 60 Avenue Russel	MONT ROYAL QC H3P 1A8 CANADA
1957 / 1959	Mme VIGREUX – LEPRETRE Appt 11 Rés. Marivaux 147 rue E. Herriot	62400 BETHUNE
1956 / 1960	Mme DACQUIN – DENEKRE Fernande 64 Rue Roger Salengro	62217 ACHICOURT
1957 / 1961	Mme CHIVE GAVREL Anne France 8 Rue des orchidées	62840 AIRE SUR LA LYS
	Mme VAINE BROYEZ Arlette 86 Chemin croisé de la Justine	80300 ALBERT

1958 / 1962	Mme <b>CARPENTIER – BECQUE</b> Marie Claude 326 Route des Salins	73230 ST JEAN D'ARVEY
	Mr <b>CARPENTIER Serge</b> 326 Route des Salins	73230 ST JEAN D'ARVEY
	Mme <b>GARINIAUX – LECOMTE Marie Claire</b> 19 Rue d' Arromanches	62000 ARRAS
	Mme <b>KIELBASIEWICZ MATYNIA Liliane</b> 10 Rue de la République	62000 DAINVILLE
	Mme <b>LANDOIS – PARMENTIER Michèle</b> 10 rue des Courlis	91800 BRUNOY
1959 / 1962	Mme <b>KORZENIOWSKI Thérèse</b> 244 Rue Abélard	59000 LILLE
1959 / 1963	Mme <b>BLANCART – DEWINTRE Louise</b> 84 Rue Robert Robinet	62110 HENIN BEAUMONT
	Mme <b>COUPAYE – FABIJAN Danièle</b> Résidence Elysée Bt D	30130 PONT ST ESPRIT
	Mme <b>DARSIN – ISRAËL Yvette</b> 80 rue des Déportés Résistants	80440 BOVES
	Mme <b>DELLIS – LINGLART Michèle</b> 4 Allée des Verdiers	62000 ARRAS
	Mme <b>ELSNER – LUCZAK Anna</b> 14 rue des Glaieuls	62710 COURRIERES
	Mme <b>FOLLEZ Claudine</b> 7 Impasse Mc Mahon	62480 LE PORTEL
	Mme <b>GARCIA – ROUDRIGUE Claudine</b> 244 Chemin de Russan Les Terrasses de Pareloup Bt D	30000 NIMES
	Mme <b>GODART – LESERT Michèle</b> 68 Rue du Général Leclercq	62660 BEUVRY
	Mme <b>LAMBERT – BIAULET Thérèse</b> 18 Rue de Montreuil	80800 LAMOTTE WARFUSEE
	Mme <b>LANDJERIT – DEFONTE Thérèse</b> 547 Chemin de l'Escride	83210 BELGENTIER
	Mme <b>LEGRAND – CAMPION Anita</b> 799 Rue de la Gare	62150 LA COMTE
	Mme <b>LEROY – FLAHAUT Michèle</b> 36 Résidence de France Entrée Dumas	62200 BOULOGNE SUR MER
	Mme <b>PORTEFAIX – VASSE Danièle</b> 28 Rue de l'ancien moulin	94490 ORMESSON SUR MARNE
	Mme <b>POTEL – BERTIN Maddie</b> 4 Allée des Cèdres	31120 ROQUES SUR GARONNE
	Mme <b>ROLLIN Marie-Noëlle</b> 32 Rue Dufour	80000 AMIENS
	Mme <b>ROYON – CARON Josette</b> 25 A Rés. Maupassant 351 Bd Pasteur	59500 DOUAI
	Mme <b>STRASEELE – DEZEQUE Lucienne</b> 82 Rue du 11 Novembre	59500 DOUAI
	Mme <b>THERY – LEFEBVRE Elisabeth</b> 5 Résidence Les Lauriers	59152 ANSTAING
	1960 / 1963	Mme <b>FAILLE – LACAILLE Jacqueline</b> 12 Rue Emile Combes

1960 / 1964	Mme BINET- CARLU Nicole 23 rue d'Artois	80200 PERONNE
	Mme BOURBOUSE- JONCKX Joëlle 26 avenue du Groenland	62330 ISBERGUES
	Mme BREVART SERGENT Dominique 3 Résidence Les Tilleuls rue de Beaufort	62810 MANIN
	Mme BULTEL Anne-Marie 56 rue Alfred André	62575 BLENDECQUES
	Mme CAFFIN - BOULOGNE Claudie 9 rue de la Craie Poivrée Lotissement des Primevères	76800 ST ETIENNE DE ROUVRAY
	Mme DELEFLIE Claudie 29 Rue de Péronne	62124 NEUVILLE - BOURJONVAL
	Mme DELOBEL Christiane 92 Grand Rue	62176 CAMIERS
	Mme DEWEZ- GAYOT Jocelyne 72 rue de Serbie	73000 CHAMBERY
	Mme FENET - LEROY Marie José 9 Rue Jules Guesde	62700 BRUAY LA BUISSIERE
	Mme HERBERT - LAMPS Marie Paule 36 B Rue Edouard Quenu	62250 MARQUISE
	Mme JOMBART Jacqueline 1 Mail Francis de Miomandre	37200 TOURS
	Mme LEJOSNE Marie Claire 11 rue de la Villageoise	94111 ARCUEIL
	Mme LETOR - HOMBERT Danielle 1349 Route d'Estaires	62136 LA COUTURE
	Mme MARTEL - BENOIT Danielle 36 Lotissement Candassamy Basse Terre	97410 ST PIERRE Ile de la Réunion
	Mme PROKOPOWICZ - THUILLIER Francine 430 Rue de la Chapelle	62890 MARQUION
	Mme VANDEMBROUCQ - MAILLAND Nicole Allée Mouloudji	62630 ETAPLES
Mme VAUCHERET LAMBERT Evelyne Les Blottières	53600 STE GEMMES LE ROBERT	
1961 / 1964	Mme MATHON - SZCZERBINSKI Marie Marthe 139 Rue Henri Barbusse	62860 ECOURT SAINT QUENTIN
1962 / 1964	Mme DEPLANQUE - URBAIN Jocelyne Résidence La Courtine 52 Bd Faidherbe	62000 ARRAS
1961 / 1965	Mme ANSEL - RENAULT Francine 42 Rue des Berceaux	62610 RODELINGHEM
	Mme BERTOUT - PRZYBYLSKI Chantal 90 Rue Pascal	62730 MARCQ en CALAISIS
	Mme BOCQUET - QUEVY Anny Le Chapeau rouge 13 allée des églantiers	59229 TETEGHEM
	Mme DUDEK - VIGNIER Marie Paule 7 rue du Temple	62300 LENS
	Mme LEMAIRE Jacqueline 8 Square Monsigny	62200 BOULOGNE SUR MER
	Mme FIEVET - LABITTE Cécile 126 Rue François Broussais	62000 DAINVILLE
	Mme GALATOLA - DELBARRE Marie France 25 route de Watten	62910 SERQUES

1961 / 1965 (suite)	Mme GUEQUIERE – FIERS Marie Claire 30 Vieux chemin de Gravelines	59279 LOON PLAGE
	Mme HEAULME – PHILEAS Huguette Route de Banson	63460 COMBRONDE
	Mme SAGOT – DELRUE Michèle 4 Rue du Maréchal Leclercq	62320 ACHEVILLE
	Mme VANDEVILLE – DECROIX Marie Thérèse 21 rue Blaise	59171 HORNAING
1962 / 1966	Mme CARLU Danièle 202 Allée des Bouleaux	62170 SORRUS
	Mme FRUIT – DOREZ Lucienne 13 La Sente Louvet	27930 AVIRON
	Mme LE GUERN – OGREZ Michèle 49 Rue Vincent Auriol	44800 ST HERBLAIN
	Mme POUILLAUDE – JOURDIN Marie Thérèse 13 Rue de Courchelette	62112 CORBEHEM
	Mme RUBBENS – FENET Brigitte 496 rue de Saint-Quentin	62610 ARDRES
	Mme SINTHOMEZ Martine 10 rue J. B. Delaporte	62000 ARRAS
	Mme VERMUSE – DESPEGHEL Pierrette 36 Rue St Just	62220 CARVIN
1963 / 1966	Mme MALAQUIN Marie Claude 133 rue du Chemin vert	59300 AULNOY LES VALENCIENNES
1963/1967	Mme RENAULT Monique 7 Rue Olivier de Serres	62000 DAINVILLE
1964 / 1968	Mme BLIN Claudine 14 Rue Marcel Dandre	62210 AVION
	Mme DIEU Michelle Résidence du Parc Rue de Brocqueville	63140 CHATEL GUYON
	Mme HOLLEVILLE Marie Claude 8 Boulevard St Pierre	47400 TONNEINS
	Mme RETOURNE Anne Marie 7 Avenue du Royaume Uni	80090 AMIENS
	Mme VEREZ Maryse 1 Rue Berger David	7800 ATH Belgique
1965/1968	Mme MALDONATO Christine 122 Rue Napoléon Demarquette	62110 HENIN BEAUMONT
1965/1969	Mme CLEMENT FLAHAUT Thérèse 12 Rue de Carly	62360 HESDIGNEUL LES BOULOGNE
	Mme FIEVET ROSA Bernadette 3 Rue Baudin	94210 LA VARENNE ST HILAIRE
	Mme CONTER MARTIN Colette 6 Bd Cambronne	6040 NOYON
	Mme TALEFAISSE – DIEVAL Madeleine 8 Rue F. Lejeune	62550 VALHUON
1965/1970	Mme AZOZ – KOWALSKI Edwidge 218 Boulevard Darchicourt	62110 HENIN-BEAUMONT
	Mme COGEZ TOURNANT Martine 1 Rue Léonce Tobo	62200 BOULOGNE SUR MER
	Mme DANEL RAVAUT Marie Rose 64 Boulevard Saly	59300 VALENCIENNES

1965/1970 (suite)	Mme GOZDIASZEK – KACZMAREK Thérèse 53 rue Pierre Brossolette	62210 AVION
	Mme LESAGE BULTEZ Nadine 1 Impasse du Pré de Léonie	40200 PONTENX LES FORGES
	Mme VASSEUR ARNOLD Claudine 177 Rue du Barbotte	51100 REIMS
1966 / 1971	Mme DUBROECQ HERENT Béatrice 137 Rue Octave Legrand	62110 HENIN BEAUMONT
1967 / 1972	Mme CUVILLIER – BLET Charline 23 Rue Gilbert Regnault	62126 WIMILLE
	Mme HOUZIAUX LOELLE ..... 28 Avenue des fleurs	59110 LA MADELEINE
1967 / 1973	Mme HERBAUT DIERS Marireine 144 Grand Rue	62149 FESTUBERT
1968 / 1973	Mme BOMY – CARON Patricia 7 Rue de la Citadelle	62128 GOUY EN ARTOIS
1970 / 1975	Mme POIREL KSIEZARCZYK Maryline ..... ... ..	..... .....
	Mme WAWER WANNEPIN Francine 36 rue de Quiéry	62320 DROCOURT
1975 / 1977	Mme LEPOT Claudine 5 Rue des Iris	62119 DOURGES
1983 / 1986	Mme PERU Isabelle 408 rue Léon Blum	62232 ANNEZIN
1987 / 1989	Mr JACKOWSKI Pascal 16 Rue Froissart	62300 LENS
Administration	Mme DEMORY– DELEURY Jeanne 4 Rue du Moulinet	62000 ARRAS

**A.A.A.E.E.N.I. D'ARRAS CONSEIL D'ADMINISTRATION**

ASSOCIATION DES ANCIENNES ET ANCIENS ELÈVES DE L'ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTEUR ET DE L'ESPE LILLE NORD DE FRANCE SITE D'ARRAS

**Siège Social : ESPE Lille Nord de France Site D'Arras**

7 bis Rue Raoul François 62022 ARRAS

<b>Madame la Responsable pédagogique ESPE Lille Nord de France Site d'Arras</b>	<b>Membre de Droit</b>
<b>Madame FENET- LEROY Marie José</b>	9 Rue Jules Guesde - 62700 BRUAY LA BUISSIÈRE
<b>Madame BOMY - CARON Patricia</b>	7 Rue de la Citadelle - 62123 GOUY EN ARTOIS
<b>Madame FIEVET – LABITTE Cécile</b>	126 Rue François Broussais - 62000 DAINVILLE
<b>Madame CUVILLIER – BLET Charline</b>	23 Rue Regnault - 62123 WIMILLE
<b>Madame DELEFLIE Claudie</b>	29 Rue de Péronne - 62124 NEUVILLE BOURJONVAL
<b>Madame AZOV-KOWALSKI Edwige</b>	218 boulevard Darchicourt - 62110 HENIN BEAUMONT
<b>Madame CLEMENT – FLAHAUT Thérèse</b>	12 Rue de Carly - 62360 HESDIGNEUL LES BOULOGNE
<b>Madame DELLIS- LINGLART - Michèle</b>	4 allée des Verdiers - 62000 ARRAS
<b>Madame DEPLANQUE URBAIN Jocelyne</b>	Res La Courtine Bd Faidherbe - 62000 ARRAS
<b>Madame LANDJERIT – DEFONTE Thérèse</b>	547 Rue de l'Espéride - 83210 BELGANTIER
<b>Madame LEROY-FLAHAUT Michèle</b>	36 Rés de France entrée Dumas - 62600 BOULOGNE SUR MER
<b>Madame ROLIN Marie-Noëlle</b>	32 Rue Dufour - 80 000 AMIENS
<b>Madame VASSE – FONTAINE Raymonde</b>	11 Rue de l'Abbé Halluin - 62000 ARRAS
<b>Membres d'Honneur</b>	
<b>Madame DENECKER – REAL Yvonne</b>	3 Voie du jura - 62217 BEAURAINS